

**MUTEX**

**RAPPORT ANNUEL 2020**

## SOMMAIRE

---

1 RAPPORT DE GESTION

2 RAPPORT FINANCIER

3 RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## 1 RAPPORT DE GESTION

- 1.1. Faits marquants de l'exercice
- 1.2. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice
- 1.3. Activités de recherche et développement
- 1.4. Activités et résultats 2020
- 1.5. Groupe, entités liées, et entités avec lien de participation
- 1.6. Résultats financiers sur 5 ans
- 1.7. Délais de paiement des fournisseurs et des clients
- 1.8. Perspectives
- 1.9. Rapport sur le gouvernement d'entreprise
- 1.10. Déclaration de performance Extra-Financière

## 1.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'épidémie de Coronavirus et la crise sanitaire qui a marqué l'exercice 2020 ont été l'occasion pour Mutex de mettre en avant ses valeurs et d'illustrer très concrètement la promesse mutualiste en montrant sa capacité à être aux côtés de ses salariés, assurés et distributeurs en cas de coups durs :

- **Vis-à-vis de ses salariés**, Mutex a dans un premier temps généralisé le télétravail avant de le moduler pour tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des recommandations gouvernementales, l'ensemble des procédures de souscription et de gestion étant entièrement dématérialisées, grâce aux projets menés dans le cadre du dernier plan stratégique. Les salariés ont dans ce contexte reçu le soutien d'une cellule permanente de soutien psychologique (avec le cabinet Stimulus) et support informatique, accompagné de la mise en place d'un plan de communication spécifique avec la diffusion d'une newsletter bi-hebdomadaire, et l'organisation de sondages permettant de suivre la manière dont les collaborateurs de Mutex vivent la situation de télétravail en confinement ;
- La robustesse financière de la société, nécessaire à la satisfaction de ses engagements **vis-à-vis des assurés**, a été testée en continu de manière satisfaisante avec notamment des estimations régulières d'impact sur les résultats techniques de la société et des projections de solvabilité spécifiques (ORSA) prenant en compte un scénario complémentaire lié à l'épidémie. Malgré ce contexte perturbé, la situation des centres de gestion a été globalement satisfaisante et sous contrôle en termes de maintien des indicateurs de satisfactions clients.
- **Vis-à-vis de ses distributeurs et gestionnaires par délégation**, la société a également cherché à être agile et réactif avec de nombreuses simplifications de règles et de circuits et des aides via le fonds social, des délais de paiement supplémentaires pour les cotisations, des suspensions de mise en demeure pour faire face aux situations difficiles de certains. Mutex a également été au-delà de certains engagements contractuels pour soutenir et être à côté de nos clients en termes d'indemnisation des arrêts de travail. L'ensemble de ces actions ont été réalisées en concertation avec les partenaires à travers des instances de concertation et de décision dédiées et un dispositif de communication exceptionnel et resserré, déployé, avec le double objectif d'informer régulièrement les distributeurs et les assurés, et de rester au plus proche dans notre accompagnement.

Dans ce contexte particulier Mutex a :

- finalisé la mise en œuvre de son plan de stratégie opérationnelle « MAP 2020 »,
- défini au cours de l'exercice les actions à mettre en œuvre dans le cadre de son nouveau plan de transformation courant sur la période 2021-2025 basé sur deux principaux objectifs, l'amélioration du ratio combiné Prévoyance et l'augmentation de la valeur créée en mutuelles par la Prévoyance ;
- poursuivi son développement commercial rentable.

Sur le plan des activités assurantielles, les principales concrétisations de Mutex ont porté en 2020 sur :

- **La mise à disposition de nouveaux services auprès de ses partenaires** : La société a lancé en 2020 son programme digital qui a pour but de concevoir, développer et déployer des parcours digitaux

complets. L'enquête de satisfaction menée auprès de nos partenaires montre une progression de leur satisfaction sur l'exercice par rapport à la dernière étude de 2018 (+12pts).

- **La consolidation des portefeuilles et la conquête commerciale** : en 2020, la société a reconduit le contrat Croix Rouge Française, reconquis la couverture de l'Etablissement Français du Sang et déployé 8 nouvelles offres de Convention Collective Nationale (CCN), en coordination avec l'ensemble des parties prenantes : distributeurs, gestionnaires, négociateurs, co-assureurs et conseils de branche.
- **La conception de nouveaux produits et le déploiement de nouvelles offres**, dont notamment l'intégration du réseau « La Maison des obsèques » dans les produits Néobsia, le lancement d'une nouvelle version de la couverture prévoyance multi-garanties pour les travailleurs non-salariés (Moduveo Pro 2) et le lancement de la nouvelle offre CCN Bureaux d'études techniques (SYNTEC)
- **Le lancement de projets de synergie avec le Groupe Vyv et ses filiales** : les adhérents de la MNT bénéficient depuis cet exercice de deux offres prévoyance portées par Mutex, qui a également débuté le plan de déploiement de deux offres d'assurance décès et obsèques pour MGEN pour l'exercice 2021.
- **La reconnaissance du marché sur la qualité de nos produits** : L'attribution d'un Label d'Excellence à 5 contrats de la gamme de prévoyance individuelle et collective confirmant le positionnement des contrats Mutex parmi les meilleurs du marché : nouvelle assurance décès commercialisée par Harmonie Mutuelle depuis fin 2019, contrat dépendance Edeo pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, contrat multirisques prévoyance pour les salariés Moduvéo, produit obsèques Néobsia et contrat « NOC » récompensé pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive sur deux offres standards collectives destinées aux TPE et PME.

S'agissant de l'environnement des marchés financiers, après un début d'exercice atone, la pandémie a entraîné un arrêt de l'activité économique sans précédent :

- Les banques centrales ont donc amplifié leur programme d'achats d'actifs et les Etats ont pris le relais budgétaire. En Europe la suspension des critères du pacte de stabilité a permis la mise en place de mesures domestiques puis l'adoption d'un plan de relance concerté. Enfin, le Brexit a abouti à un accord en toute fin d'année.
- Le mois de mars aura connu une très forte volatilité sur tous les marchés malmenant les plus-values latentes. Puis, les investisseurs convaincus par les mesures de relance ont retrouvé un certain appétit pour le risque. Ainsi, le CAC 40 cède 5% (dividendes inclus) après être passé par un plus bas de -37%.
- Le taux moyen sur l'année de l'OAT 10 ans est pour la première fois négatif : -0.14 % (+0,13% en 2019). Mais le rendement des obligations de MUTEX se maintient à 2,8 % (2,9% en 2019) et leur sensibilité à 10,1 (vs 10,9).
- Les plus-values latentes s'élèvent à +2 290 M€, en hausse de 16,1%, liée à la baisse des taux et la bonne tenue des actions en dépit du contexte économique. La performance absolue des actifs cotés de l'Actif Général est de +5,6%.

- Enfin, afin de protéger le principal fonds dédié actions de la société (263M€ d'en-cours), la société a redéfini la structure de sa couverture, la nouvelle stratégie consistant à le protéger le fonds contre une baisse comprise entre 15% et 35%.

Les conséquences de l'ensemble de ces faits marquants sur le plan comptable sont les suivants :

- **La dégradation liée à la crise sanitaire (i) du résultat technique du segment prévoyance** (hors dépendance) de -36 M€, répartie entre les prestations IJ pour -33,0 M€, les prestations décès pour -4,2 M€ et les défaillances d'entreprises et TNS dont l'impact s'élève à -4,6 M€, cet impact étant partiellement amorti par le résultat des cessions en Réassurance (+2,5 M€) et l'impact sur la provision d'égalisation (+3,5 M€), **(ii) du chiffre d'affaires** pour un montant estimé à 15 M€ et **(iii) des taxes et autres contributions** via l'enregistrement de la taxe complémentaire santé COVID 2020 et 2021 dans les comptes de l'exercice pour un montant de 1,3 M€, effet neutralisé par la baisse de la sinistralité sur ce segment, et la contribution au fonds de solidarité créé par l'état à hauteur de 2M€
- **L'environnement de marché** a induit une la baisse du taux technique non vie de 0,1% à 0% (assise sur l'évolution du TME) et mené à un complément de provisions techniques de -14M€, qui s'est conjugué à une baisse de la marge financière de -33 M€ en comparaison d'un exercice 2019 marqué par la réalisation de plus-values exceptionnelles de 39 M€.
- **En réaction à ces évolutions défavorables, la société a entrepris de renforcer ses fonds propres économiques** par l'émission en date du 17 décembre 2020 d'une dette subordonnée d'un montant de 200M€. Celle-ci lui qui permet d'afficher un ratio de couverture du capital de solvabilité requis de 192% au 31 décembre 2020, un niveau stable par rapport au ratio publié à la même période l'an dernier.

## 1.2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

## 1.3. ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

#### 1.4. ACTIVITES ET RESULTATS 2020

Le chiffre d'affaires brut de MUTEX est composé des primes relevant de son activité d'assureur direct (839 M€) et des primes relatives à des acceptations en réassurance (113 M€), dont l'activité de MUTEX Union réassurée à 100% pour 40 M€.

##### DIFFUSION DES PRODUITS

MUTEX est une société mixte dont le chiffre d'affaires est majoritairement orienté vers la Prévoyance.

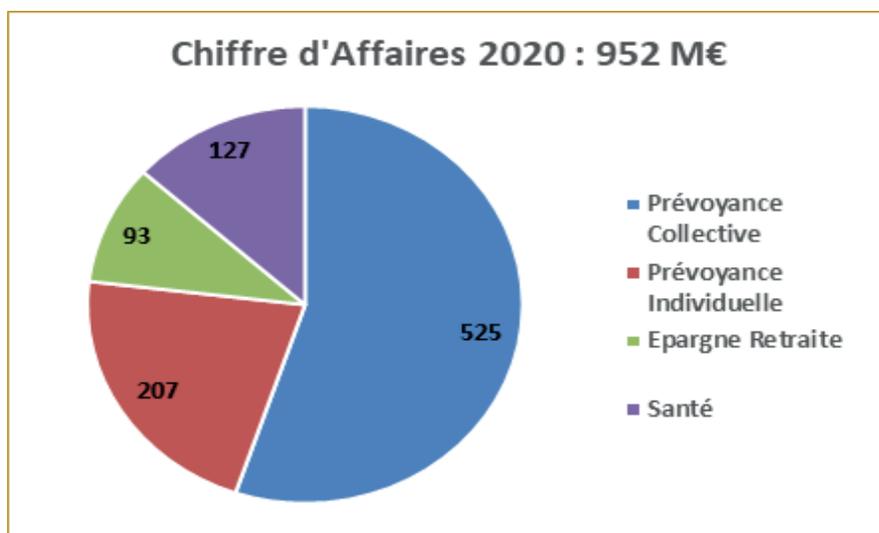
La gamme des produits proposés par MUTEX couvre largement les besoins de protection complémentaire des particuliers, des professionnels, des entreprises, des organismes de l'Economie Sociale et Solidaire et des collectivités publiques.

Par ailleurs, MUTEX peut proposer et inclure avec ses offres, des produits mis en œuvre par des partenaires :

- Rentes de conjoints et Rentes éducation avec l'O.C.I.R.P. ;
- Assistance avec I.M.A. et R.M.A.

En 2020, les primes brutes de MUTEX représentent 952 M€ dont 2,9 M€ au titre d'entrées de portefeuilles constatées sur l'exercice.

##### REPARTITION DES COTISATIONS PAR ACTIVITE



## ACTIVITE

En 2020, MUTEX a émis 952 M€ de cotisations d'assurance dont 113 M€ au titre d'acceptations.

Activité en M€	31/12/2020	31/12/2019	Var %
Assurance directe	839	808	4%
Acceptations	113	226	-50%
<b>TOTAL</b>	<b>952</b>	<b>1 034</b>	<b>-8%</b>

Les comptes techniques d'assurance vie et non vie de MUTEX présentent les montants suivants :

Primes Nettes en M€	31/12/2020	31/12/2019	Var %
Primes Brutes Non Vie	623	683	-9%
Primes Brutes Vie	329	351	-6%
<b>Sous total Primes Brutes</b>	<b>952</b>	<b>1 034</b>	<b>-8%</b>
Primes cédées	-200	-197	2%
<b>TOTAL</b>	<b>753</b>	<b>837</b>	<b>-10%</b>

La baisse du chiffre d'affaires (CA) est principalement portée par la Santé dont l'activité continue de décroître avec le désengagement de Mutex dans le portage des risques de cette activité au profit de ses actionnaires et par l'Épargne-Retraite, conséquence d'une baisse des versements sur les Livrets depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020. La campagne de versements libres de fin d'année 2020 a permis toutefois de limiter cette baisse.

Provisions Techniques en M€	31/12/2020	31/12/2019	Var %
Non Vie	3 015	2 847	6%
Vie	4 717	4 780	-1%
<b>TOTAL</b>	<b>7 733</b>	<b>7 627</b>	<b>1%</b>

L'augmentation des provisions techniques se caractérise par les éléments suivants :

- Effets majeurs liés à la crise sanitaire notamment sur la garantie arrêt de travail y compris l'invalidité ;
- Une baisse des taux techniques Non Vie de 0,10% à 0% (assise sur l'évolution du TME) ayant induit un complément de provisions techniques de -14 M€ ;
- La baisse des provisions techniques Vie provient d'une collecte moindre impactée par la crise sanitaire à laquelle s'ajoutent des rachats massifs sur le périmètre Carel-Mudel.

## GESTION FINANCIERE

Portefeuille de placements en M€	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur comptable nette	Plus ou moins-values latentes	Valeur comptable nette	Plus ou moins-values latentes
<b>Placements</b>				
Terrains et constructions	37	7	37	6
Autres placements	7 835	2 283	7 728	1 791
<b>Sous total Placement hors contrats en UC</b>	<b>7 872</b>	<b>2 290</b>	<b>7 764</b>	<b>1 797</b>
Placements affectées aux contrats en Unités de Comptes	43	0	43	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 915</b>	<b>2 290</b>	<b>7 807</b>	<b>1 797</b>

\* valeur nette comptable état des placements c'est à dire après surcotes / décotes

Au 31/12/2020, les placements sont en plus-values latentes de + 2 290 M€ dont + 1 901 M€ au titre des valeurs amortissables, + 252 M€ au titre des valeurs non amortissables et +137 M€ au titre des créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes.

Placements en Valeur de Réalisation *	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur de réalisation en M€	Valeur de réalisation en %	Valeur de réalisation en M€	Valeur de réalisation en %
Obligations et assimilés, OPCVM obligataires	8 028	79,0%	7 653	80,0%
Actions, OPCVM actions	480	4,7%	446	4,7%
OPCVM monétaires	197	1,9%	128	1,3%
Autres OPCVM (Diversifiés, Alternatifs, ...)	628	6,2%	233	2,4%
Immobilier	261	2,6%	253	2,6%
Autres	1	0,0%	365	3,8%
<b>SOUS TOTAL EN M€</b>	<b>9 594</b>	<b>94%</b>	<b>9 077</b>	<b>94,9%</b>
Créances pour dépôts espèces	567	5,6%	484	5,1%
<b>TOTAL EN M€</b>	<b>10 162</b>	<b>100,0%</b>	<b>9 561</b>	<b>100,0%</b>

\* hors placements affectés aux contrats en UC

Au 31/12/2020, la répartition des placements est cohérente avec les contraintes d'écoulement des provisions techniques au passif. Ces provisions techniques étant constituées majoritairement en assurance vie d'engagements d'épargne-retraite et, en assurance non vie, de rentes d'invalidité, le principe d'une gestion financière majoritairement basée sur des obligations à taux fixe a été retenu.

En pratique, MUTEX détermine son niveau de prise de risque en définissant les limites admises au regard des différents risques financiers (risque de marché, risque de signature, ...) et fixe de manière détaillée ses contraintes de liquidités dans le temps.

Dans ce cadre, la gestion de l'ensemble des valeurs cotées du portefeuille est ainsi réalisée, sous le contrôle de MUTEX, par la société de gestion EGAMO filiale du groupe Vyv (à l'exception des actifs du portefeuille CAREL qui restent gérés par la société de gestion OFI AM). Les autres valeurs sont gérées en direct par MUTEX.

Placements affectés aux contrats en UC en %	31/12/2020		31/12/2019	
	Valeur de réalisation en M€	Valeur de réalisation en %	Valeur de réalisation en M€	Valeur de réalisation en %
Obligations et assimilés, OPCVM obligataires	0	0,2%	1	2,4%
Actions, OPCVM actions	15	34,0%	5	12,2%
Autres OPCVM (Diversifiés, Alternatifs, ...)	28	65,8%	36	85,4%
<b>TOTAL EN M€</b>	<b>43</b>	<b>100,0%</b>	<b>43</b>	<b>100,0%</b>

Concernant les placements affectés aux contrats d'assurance en unités de compte, il s'agit de parts d'OPCVM achetées pour adosser les engagements d'assurance vie. De fait, ce sont les assurés qui supportent les risques financiers, leurs contrats étant revalorisés ou dévalorisés en permanence en fonction de l'évolution de la valeur des supports choisis.

## RESULTAT NET

Résultat net en M€	31/12/2020	31/12/2019	Var en %
Non vie	-45	-24	-90%
Vie	34	39	-12%
<b>Résultat technique net</b>	<b>-11</b>	<b>15</b>	<b>-172%</b>
Résultat non technique	-2	14	-112%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-13</b>	<b>30</b>	<b>-143%</b>
Impôt sur les sociétés	0	27	-100%
<b>Résultat net</b>	<b>-13</b>	<b>3</b>	<b>-513%</b>

Le résultat technique fait état d'une baisse liée notamment :

- **A l'effet de la crise sanitaire** qui a dégradé le résultat technique de la Prévoyance (hors Dépendance) de 36 M€.
- **La baisse du taux technique non vie de 0,1% à 0%** (assise sur l'évolution du TME) ayant induit un complément de provisions techniques de 14 M€

Le résultat financier fait ressortir un taux de rendement comptable global de 2,55% en 2020 contre 3,04% en 2019, soit une baisse de 0,49 point de base du fait d'une politique de réduction de la poche actions ayant généré en 2019 une plus-value à hauteur de 30 M€. Hors prise en compte des plus-values réalisées sur valeurs non amortissables, le taux de rendement de l'exercice s'établit à 2,53% en 2020 contre 2,52% en 2019.

L'impôt sur les sociétés est à 0 du fait d'un résultat fiscal déficitaire sur l'exercice 2020.

## AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé que la somme constituée :

- De la perte de l'exercice : -12 661 643,54 €
- majoré du report à nouveau : 56 068 086,61 €

soit affectée :

- à la distribution de dividendes : 0 €
- et en report à nouveau pour le solde : 43 406 443,07 €

soit un total réparti de 43 406 443,07 €.

## DIVIDENDES VERSES SUR 3 ANS

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Nombre d'actions	2 486 820	2 486 820	2 486 820
Montant mis en distribution (en M€)	0	0	10 991 744
Dividende / action (en €)	0	0	4,4

## MONTANT ET MODALITES DE REPARTITION DE LA PARTICIPATION AUX BENEFICES EN FAVEUR DES ASSURES

Avant l'incorporation au 01/01/2020 d'une partie de la dotation aux bénéfices 2019 (13 M€), la provision pour participation aux bénéfices s'élevait à 41 M€.

MUTEX établit un compte de participation aux résultats conformément au Code des assurances. MUTEX dispose d'un délai maximum de huit ans pour affecter cette somme aux provisions mathématiques.

Le niveau final de la provision pour participation aux bénéfices (hors acceptations) est de 39 M€ au 31 décembre 2020 dont une partie (10 M€) sera incorporée aux provisions le 1er janvier 2021.

## STRUCTURE FINANCIERE ET SOLVABILITE

Structure bilantielle en M€	31/12/2020	31/12/2019	Var en %
Placements (en valeur comptable)	7 534	7 469	1%
Dépôts des réassureurs	-340	-322	6%
Débiteurs et créditeurs d'exploitation	509	376	36%
Provisions techniques nettes	-6 735	-6 730	0%
<b>Fonds propres</b>			
Capital et primes d'émission	307	307	0%
Réserve de capitalisation	415	427	-3%
Autres réserves	58	55	6%
Résultat	-13	3	-513%
Passifs subordonnés	201	1	15385%
<b>TOTAL</b>	<b>968</b>	<b>793</b>	<b>22%</b>

La société porte au 31/12/2020, 7 733 M€ de provisions techniques brutes et 997 M€ cédées à des réassureurs. En contrepartie, elle détient 7 534 M€ de placements en valeur nette comptable, dont 430 M€ de créances pour dépôts espèces auprès des cédantes (pour l'essentiel auprès de MUTEX Union).

## CHARGES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES

Pour l'exercice 2020, ces charges s'élèvent à 24 K€.

Les charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts sont relatives aux locations de véhicules de tourisme au sens de l'article 1010 du même code.

## 1.5. GROUPE, ENTITES LIEES ET ENTITES AVEC LIEN DE PARTICIPATION

Libellé	Siège	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Capital (en K€)	Quote-part du capital détenu	Valeur brute des titres détenus en K€	Valeur nette comptable des titres détenus en K€	Date d'arrêtés des comptes
OFIVALMO Partenaires	20-22 rue Vernier 75017 PARIS	20 064	4 582	10 000	34,0%	3 842	3 842	30/06/2020
S.C.I. Mutualité de l'isère	226 cours de la Libération 38000 Grenoble	17 642	1 606	89	15,5%	1 164	1 164	31/12/2019

MUTEX détient une participation de 34% dans la société OFIVALMO Partenaires qui détient, par l'intermédiaire d'une holding, une participation dans OFI AM, société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), à laquelle MUTEX délègue une partie de la gestion des valeurs cotées de son portefeuille.

## 1.6. RESULTATS FINANCIERS SUR 5 ANS

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Capital en fin d'exercice</b>						
Capital social (en M€)	37	37	37	37	37	37
Nombre d'actions	2 486 820	2 486 820	2 486 820	2 486 820	2 486 820	2 486 820
<b>Opération et résultat de l'exercice (en M€)</b>						
Chiffre d'affaires	952	1 034	1 027	1 001	1 164	1 126
Résultat avant impôts	-13	30	33	38	37	19
Impôt sur les bénéfices	0	27	-0	11	9	6
Résultat après impôts	-13	3	33	26	28	13
<b>Résultat par action (en €)</b>						
Résultat avant impôts	-5,1	11,9	13,3	15,1	14,9	7,5
Résultat après impôts	-5,1	1,2	13,3	10,6	11,2	5,1
<b>Personnel</b>						
Effectif moyen pendant l'exercice	613	610	594	585	597	562
Montant de la masse salariale y compris provisions (en M€)	33	32	31	33	31	29

## 1.7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

MUTEX, conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, modifié par le décret n° 2017-350 du 20 mars 2017 - art.1, procède au suivi (en nombre et montant cumulé) de l'ensemble de ses factures fournisseurs et clients.

En application de la circulaire de la Fédération Française de l'Assurance du 29 mai 2017, les informations qui figurent dans le tableau ci-dessous, n'intègrent pas les opérations liées aux contrats d'assurance et de réassurance.

	Facture reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu						Facture émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Montant Total TTC des factures concernées	0	1 470	99	2	0	1 572	0	5	8	273	322	609
% du montant des achats de l'exercice	0%	3%	0%	0%	0%	4%						
% du CA de l'exercice hors Assurance et réassurance							0%	1%	1%	29%	35%	66%
Nombre de factures	0	14	18	2	9	43	0	2	5	5	133	145

## 1.8. PERSPECTIVES

L'année 2021 marquera pour MUTEX le début de son nouveau plan de transformation que la société entend mener jusqu'en 2025, en poursuivant les objectifs suivants :

- Sécuriser Mutex face à des enjeux économiques importants en améliorant le ratio combiné de l'activité prévoyance permettant de faire face aux effets de la crise COVID et le contexte de taux bas ;
- Contribuer au développement du Groupe Vyv et à son ambition d'être « entrepreneur du mieux-vivre » en consolidant ses revenus qui en font un acteur stratégique du Groupe tout en bénéficiant de sa force de frappe pour notamment optimiser ses coûts ;
- Affirmer les valeurs de la société et faire vivre notre empreinte mutualiste dans la durée, Mutex restant un acteur incontournable sur le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, en conjuguant performance économique, environnementale et sociétale au service de ses distributeurs et clients finaux, grâce au développement de ses collaborateurs.

## 1.9. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE

Composition du Conseil d'Administration Société Mutex - Exercice 2020	Autre(s) mandat(s) détenu(s) en SA en 2020
Olivier ARLES Administrateur - depuis le 27/01/2020	Administrateur d'EGAMO
Mithé BERDER Administrateur - depuis le 29/06/2017	HGO - Membre du Conseil de surveillance des cliniques Quimper Sud et St Michel St Anne
Thomas BLANCHETTE Administrateur - depuis le 29/06/2017	Président Chorum Conseil SA, Administrateur ARCADE VYV SA depuis le 1er juillet 2019
Gilles BODDELE Administrateur - depuis le 29/06/2017	Administrateur d'EGAMO
Sandrine BONNET Administrateur - depuis le 29/06/2017	NEANT
Sophie CHASTAIN-LOPEZ Administrateur - depuis le 29/06/2017	Administrateur Prévoyance Aésio Macif
Cécile CONSTANT Administrateur - depuis le 18/10/2019	NEANT
Marcel CTIBORSKY Administrateur - depuis le 29/06/2017	Administrateur de SPHERIA VIE Membre du Conseil de Surveillance SA Harmonie Conseil
Patrick DUPLAN Administrateur - depuis le 18/10/2017	NEANT
Nicolas GOMART Administrateur - depuis le 29/06/2017	Vice-Président du Conseil d'Administration de CARDIF IARD RP MATMUT - Membre du Conseil de surveillance IMA Président du Conseil de Surveillance INTER MUTUELLES ENTREPRISES Président du Conseil d'Administration de MATMUT & Co Président du Conseil d'Administration de MATMUT Protection Juridique Président du Conseil d'Administration de MATMUT VIE Vice-président OFI ASSET MANAGEMENT Président du Conseil d'Administration d'OFI HOLDING Administrateur - RP MATMUT OFIVALMO PARTENAIRES Censeur SOCRAM
Daniel ESCOLAN Administrateur - depuis le 26/10/2018	NEANT
Stéphane JUNIQUE Administrateur - depuis le 29/06/2017	Administrateur VYV INVEST Membre du Conseil de Surveillance de VISAUDIO Membre du Conseil de Surveillance de la SAS HOSPI GRAND OUEST Membre du Conseil de Surveillance de la SAS FFONCIERE HOSPI GRAND OUEST Membre du Conseil de Surveillance de la FONDATION DE L'AVENIR
Vianny LEVELGLE Administrateur depuis le 18/10/2019	Administrateur Prévoyance Aésio Macif
Yves PERRIN Administrateur - depuis le 29/06/2017	Président SAS SOGO TRAVEL Administrateur SAS CAP Vacancesiel Administrateur Prévoyance Aésio Macif
Corinne PRISTOV-CORON Administrateur - depuis le 29/06/2017	NEANT
Elisabeth RUDELLI TELLIER Administrateur - depuis le 29/06/2017	Administratrice de SPHERIA VIE, administratrice VYV 3
Dominique SALABERT Administrateur - depuis le 29/06/2017	JURI 4 : Président JURISPHERE : Directeur Général
Catherine TOUVREY Administrateur - depuis le 29/06/2017	NEANT

LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES (HORS CONVENTIONS PORTANT SUR DES OPERATIONS COURANTES ET CONCLUES A DES CONDITIONS NORMALES)

LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES 2020				
CONVENTIONS REGLEMENTEES ET AVENANTS AUTORISES EN 2020				
LIBELLE	CO-SIGNATAIRE(S)	ENTREE EN VIGUEUR	DUREE	TERME
Convention d'avance de trésorerie temporaire	MUTEX Union	17/02/2020	Déterminée	15/12/2020
Mandat de gestion entre MUTEX et EGAMO	EGAMO	22/10/2020	Tacite reconduction	
Service Level Agreement	OFI AM et EGAMO	22/10/2020	Tacite reconduction	
Convention de prestations de services	OFI AM	22/10/2020	Tacite reconduction	
Avenant n°1 à la convention de gestion et de services entre CAREL, MUTEX Union et MUTEX relative au portefeuille Carel substitué par Mutex Union et réassuré par Mutex SA	MUTEX Union et Carel Mutuelle	01/07/2020	Tacite reconduction	
Avenant n°1 à la convention de délégation de gestion et de services entre CAREL et MUTEX relative au portefeuille des contrats de retraite Carel assuré par Mutex	Carel Mutuelle	01/07/2020	Tacite reconduction	
Convention de prestation de services entre Mutex et Chorum	Mutuelle CHORUM	01/01/2019	Tacite reconduction	
Convention Tripartite relative au rôle de la mutuelle CHORUM dans l'apport, la gestion et le développement du chiffre d'affaires de MUTEX SA	CHORUM CONSEIL, et la Mutuelle CHORUM	11/12/2020	Tacite reconduction	
CONVENTIONS REGLEMENTEES ET AVENANTS AUTORISES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET POURSUIVANT LEURS EFFETS EN 2020				
LIBELLE	CO-SIGNATAIRE(S)	ENTREE EN VIGUEUR	DUREE	TERME
Contrat d'apport en nature	Mutex Union	01/01/2011	Indéterminée	
Convention de transfert de portefeuille	Mutex Union	01/01/2011	Indéterminée	
Avenant n°1 au contrat d'apport en nature et à la convention de transfert de portefeuille	Mutex Union	11/07/2014	Indéterminée	
Convention d'accès au fonds social de l'UNPMF	Mutex Union	21/06/2012	Tacite reconduction	
Convention de groupement de fait	Mutex Union	22/12/2011	Indéterminée	
Convention de groupement de fait - Avenant n°1	Mutex Union	13/12/2016	Indéterminée	
Traité de réassurance 100%	Mutex Union	01/01/2011	Indéterminée	
Traité de réassurance 100% - Avenant n°1	Mutex Union	01/01/2012	Indéterminée	
Traité de réassurance 100% - Avenant n°2	Mutex Union	01/01/2013	Indéterminée	
Traité de réassurance 100% - Avenant n°3	Mutex Union	01/01/2016	Indéterminée	
Traité de réassurance 100% - Avenant n°4	Mutex Union	01/01/2016	Indéterminée	
Traité de réassurance 100% - Avenant n°5	Mutex Union	01/01/2017	Indéterminée	
Traité de réassurance 100% - Avenant n°6	Mutex Union	01/01/2019	Indéterminée	
Protocole d'accord	Mutuelles actionnaires	13/12/2016	Indéterminée	
Convention de gestion et de services	Mutex Union; Carel Mutuelle	31/12/2018	Tacite reconduction	
Convention de délégation de gestion et de services	Carel Mutuelle	01/01/2019	Tacite reconduction	
Convention de transfert	Mutex Union	31/12/2018	Application unique	
Protocole tripartite entre MUTEX, la mutuelle CHORUM et CHORUM CONSEIL	Mutuelle CHORUM et CHORUM CONSEIL	01/10/2019	Indéterminée	
Convention de distribution entre MUTEX et CHORUM CONSEIL	CHORUM CONSEIL	01/10/2019	Tacite reconduction	
Convention de délégation de gestion entre MUTEX et CHORUM CONSEIL	CHORUM CONSEIL	01/10/2019	Tacite reconduction	

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL (ARTICLE L 225-129-1 ET L 225-129-2 DU CODE DE COMMERCE)

Néant.

## MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE PREVUES A L'ARTICLE L 225-51-1 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de MUTEX du 29 juin 2017, et en application des dispositions de l'article L 225-56 du Code de commerce, des articles L 322-3-2 et R 322-168 du Code des assurances et des dispositions des articles 14-4 et 15-2 des statuts de MUTEX, la Direction Générale de MUTEX est assumée par le Directeur Général.

Celui-ci est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstance au nom de la Société.

Il exerce ces pouvoir dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

D'autre part, en application des dispositions de l'article L 225-53 du Code du commerce, des articles L 322-3-2 et R 322-168 du Code des assurances et des dispositions des articles 14-4 et 15-3 des statuts de MUTEX, et sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration de MUTEX du 29 juin 2017 a décidé aussi de nommer un Directeur Général Délégué.

### 1.10. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

La Déclaration de performance extra-financière pour l'année 2020 présente les différents éléments requis par la loi pour MUTEX et pour le groupe VYV afin d'apporter une vision holistique du groupe, de ses risques et des politiques déployées tout en mettant en exergue les spécificités de MUTEX.

## 2. RAPPORT FINANCIER

2.1 Comptes sociaux au 31 décembre 2020

2.2 Annexe aux comptes sociaux

## 2.1. COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2020

### Bilan Actif au 31 décembre 2020

BILAN ACTIF EN K€	31/12/2020	31/12/2019
<b>1 Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2 Actifs incorporels :</b>	<b>902</b>	<b>1 535</b>
<b>3 Placements :</b>	<b>7 490 569</b>	<b>7 426 657</b>
3a Terrains et constructions	36 698	36 851
3b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	20 833	20 833
3c Autres placements	7 003 114	6 884 846
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	429 923	484 127
<b>4 Placements des contrats en unités de compte</b>	<b>43 124</b>	<b>42 724</b>
<b>5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :</b>	<b>997 459</b>	<b>896 840</b>
5a Provisions pour primes non acquises (non-vie)	0	0
5b Provisions d'assurance vie	80 814	75 516
5c Provisions pour sinistres (vie)	123 296	103 761
5d Provisions pour sinistres (Non-Vie)	149 496	148 981
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes ( Vie )	0	0
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Non-Vie)	0	0
5g Provisions d'égalisation	87 572	61 813
5h Autres provisions techniques (Vie)	0	0
5i Autres provisions techniques (Non-Vie)	556 282	506 769
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte	0	0
<b>6 Créances :</b>	<b>678 482</b>	<b>582 305</b>
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :	401 657	361 704
6aa Primes restant à émettre	247 900	217 730
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	153 757	143 974
6b Créances nées d'opérations de réassurance	197 835	172 762
6c Autres créances :	78 989	47 839
6ca Personnel	380	135
6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	28 005	12 620
6cc Débiteurs divers	50 604	35 084
6d Capital appelé non versé	0	0
<b>7 Autres actifs :</b>	<b>35 178</b>	<b>46 542</b>
7a Actifs corporels d'exploitation	5 525	6 037
7b Comptes courants et caisse	29 653	40 505
7c Actions propres	0	0
<b>8 Comptes de régularisation - Actif :</b>	<b>514 468</b>	<b>462 520</b>
8a Intérêts et loyers acquis non échus	59 009	59 368
8b Frais d'acquisition reportés	0	0
8c Autres comptes de régularisation	455 459	403 152
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 760 181</b>	<b>9 459 123</b>

## Bilan Passif au 31 décembre 2020

BILAN PASSIF EN K€	31/12/2020	31/12/2019
<b>1 Capitaux propres :</b>	<b>766 757</b>	<b>792 077</b>
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	37 302	37 302
1b Primes liées au capital social	269 437	269 437
1c Ecart de réévaluation	0	0
1d Autres réserves	416 611	429 269
1e Report à nouveau	56 068	53 002
1f Résultat de l'exercice	-12 662	3 066
<b>2 Passifs subordonnés</b>	<b>201 300</b>	<b>1 300</b>
<b>3 Provisions techniques brutes :</b>	<b>7 689 146</b>	<b>7 583 984</b>
3a Provisions pour primes non acquises (non-vie)	6 921	7 356
3b Provisions d'assurance vie	4 294 271	4 416 090
3c Provisions pour sinistres (Vie)	278 265	241 591
3d Provisions pour sinistres (Non-Vie)	617 901	549 969
3e Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (Vie)	38 924	40 842
3f Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (Non-Vie)	0	0
3g Provisions pour égalisation	230 071	201 716
3h Autres provisions techniques (Vie)	0	0
3i Autres provisions techniques (Non-Vie)	2 222 794	2 126 421
<b>4 Provisions techniques des contrats en unités de compte</b>	<b>43 697</b>	<b>43 058</b>
<b>5 Provisions</b>	<b>3 089</b>	<b>2 684</b>
<b>6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques</b>	<b>339 660</b>	<b>321 553</b>
<b>7 Autres dettes :</b>	<b>594 745</b>	<b>597 465</b>
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	81 981	85 566
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	286 680	244 337
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	0	0
7d Dettes envers des établissements de crédit	1 601	47
7e Autres dettes :	224 482	267 515
7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise	0	0
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	0	0
7ec Personnel	6 636	5 839
7ed Etat, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques	9 702	27 195
7ee Créanciers divers	208 144	234 482
<b>8 Comptes de régularisation - Passif :</b>	<b>121 786</b>	<b>117 002</b>
<b>Total du passif</b>	<b>9 760 181</b>	<b>9 459 123</b>

## Engagements reçus et donnés au 31/12/2020

EN K€	31/12/2020	31/12/2019
1 Engagements Reçus		
<b>2 Engagements donnés</b>	<b>35 811</b>	<b>22 027</b>
2a Avals, cautions, garanties		
2b Actifs avec engagement de revente		
2c Autres engagements sur actifs ou revenus	32 242	18 938
2d Autres engagements donnés	3 569	3 089
<b>3 Nantissement des réassureurs</b>	<b>376 422</b>	<b>383 186</b>
4 Valeurs des organismes réassurés		
5 Valeurs appart. Institut Prévoyance		
6 Autres val détenues pour compte tiers		
7 En cours d'inst. financiers à terme		

## Comptes de résultat Technique Vie au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE EN K€	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31/12/2020	Opérations nettes 31/12/2019
<b>1 Primes</b>	<b>328 835</b>	<b>37 904</b>	<b>290 931</b>	<b>311 606</b>
<b>2 Produits des placements :</b>	<b>174 649</b>	<b>0</b>	<b>174 649</b>	<b>183 006</b>
2a Revenus des placements	93 958	0	93 958	97 590
2b Autres produits des placements	41 624	0	41 624	41 455
2c Profits provenant de la réalisation des placements	39 067	0	39 067	43 961
<b>3 Ajustements ACAV (plus-values)</b>	<b>7 294</b>	<b>0</b>	<b>7 294</b>	<b>6 610</b>
<b>4 Autres produits techniques</b>	<b>44 749</b>	<b>0</b>	<b>44 749</b>	<b>21 170</b>
<b>5 Charges des sinistres :</b>	<b>490 591</b>	<b>44 170</b>	<b>446 420</b>	<b>396 367</b>
5a Prestations et frais payés	454 556	24 636	429 920	362 408
5b Charges des provisions pour sinistres	36 034	19 534	16 500	33 959
<b>6 Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques :</b>	<b>-189 089</b>	<b>21 151</b>	<b>-210 240</b>	<b>-104 573</b>
6a Provisions d'assurance vie	-212 946	4 385	-217 331	-121 157
6b Provisions sur contrats en unité de compte	545	0	545	7 960
6c Autres provisions techniques	23 312	16 765	6 547	8 624
<b>7 Participations aux résultats</b>	<b>90 881</b>	<b>1 353</b>	<b>89 527</b>	<b>80 347</b>
<b>8 Frais d'acquisition et d'administration :</b>	<b>53 447</b>	<b>-26 893</b>	<b>80 341</b>	<b>59 758</b>
8a Frais d'acquisition	25 922	0	25 922	33 249
8b Frais d'administration	27 525	0	27 525	23 317
8c Commissions reçues des réassureurs	0	-26 893	26 893	3 192
<b>9 Charges des placements :</b>	<b>53 830</b>	<b>0</b>	<b>53 830</b>	<b>37 312</b>
9a Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	8 314	0	8 314	8 100
9b Autres charges des placements	7 883	0	7 883	11 568
9c Pertes provenant de la réalisation de placements	37 634	0	37 634	17 644
<b>10 Ajustement ACAV (moins-values)</b>	<b>7 286</b>	<b>0</b>	<b>7 286</b>	<b>96</b>
<b>11 Autres charges techniques</b>	<b>16 158</b>	<b>0</b>	<b>16 158</b>	<b>14 017</b>
<b>12 Produits des placements transférés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat Technique de l'assurance Vie</b>	<b>32 424</b>	<b>-1 877</b>	<b>34 301</b>	<b>39 068</b>

## Comptes de résultat Technique Non Vie au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE EN K€	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 31/12/2020	Opérations nettes 31/12/2019
<b>1 Primes acquises</b>	<b>623 251</b>	<b>161 667</b>	<b>461 585</b>	<b>525 558</b>
1a Primes	622 816	161 667	461 150	525 553
1b Variations des primes non acquises	435	0	435	4
<b>2 Produits des placements alloués</b>	<b>60 337</b>	<b>0</b>	<b>60 337</b>	<b>67 599</b>
<b>3 Autres produits techniques</b>	<b>7 593</b>	<b>0</b>	<b>7 593</b>	<b>12 506</b>
<b>4 Charges des sinistres :</b>	<b>530 424</b>	<b>93 934</b>	<b>436 490</b>	<b>440 478</b>
4a Prestations et frais payés	462 491	93 453	369 038	391 833
4b Charges des provisions pour sinistres	67 933	481	67 452	48 645
<b>5 Charges des autres provisions techniques</b>	<b>91 989</b>	<b>42 598</b>	<b>49 391</b>	<b>85 718</b>
<b>6 Participations aux résultats</b>	<b>4 383</b>	<b>6 985</b>	<b>-2 601</b>	<b>916</b>
<b>7 Frais d'acquisition et d'administration :</b>	<b>76 523</b>	<b>13 163</b>	<b>63 359</b>	<b>56 796</b>
7a Frais d'acquisition	30 968	0	30 968	36 165
7b Frais d'administration	45 555	0	45 555	44 575
7c Commissions reçues des réassureurs	0	13 163	-13 163	-23 944
<b>8 Autres charges techniques</b>	<b>31 576</b>	<b>0</b>	<b>31 576</b>	<b>34 312</b>
<b>9 Variation de la provision pour égalisation</b>	<b>5 043</b>	<b>8 517</b>	<b>-3 474</b>	<b>11 304</b>
<b>Résultat Technique de l'assurance Non-Vie</b>	<b>-48 757</b>	<b>-3 531</b>	<b>-45 226</b>	<b>-23 861</b>

## Comptes de résultat Non Technique au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE EN K€	31/12/2020	31/12/2019
<b>1 Résultat technique de l'assurance Non-Vie</b>	<b>-45 226</b>	<b>-23 861</b>
<b>2 Résultat technique de l'assurance Vie</b>	<b>34 301</b>	<b>39 068</b>
<b>3 Produits des placements :</b>	<b>100 227</b>	<b>98 661</b>
3a Revenus des placements	53 920	52 612
3b Autres produits des placements	23 887	22 349
3c Profits provenant de la réalisation des placements	22 419	23 700
<b>4 Produits des placements alloués</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5 Charges des placements :</b>	<b>30 892</b>	<b>20 115</b>
5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	4 771	4 367
5b Autres charges des placements	4 524	6 236
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	21 597	9 512
<b>6 Produits des placements transférés</b>	<b>60 337</b>	<b>67 599</b>
<b>7 Autres produits non techniques</b>	<b>5 163</b>	<b>6 281</b>
<b>8 Autres charges non techniques</b>	<b>12 758</b>	<b>2 681</b>
<b>9 Résultat exceptionnel :</b>	<b>-3 138</b>	<b>-118</b>
9a Produits exceptionnels	22	23
9b Charges exceptionnelles	3 160	141
<b>10 Participation des salariés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>11 Impôt sur les bénéfices</b>	<b>2</b>	<b>26 569</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-12 662</b>	<b>3 066</b>

## 2.2. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Faits caractéristiques de l'exercice

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Référentiel comptable et réglementaire

Changement dans les règles et méthodes ou changement de présentation

Changement d'estimation ou de modalités d'application

Informations sur le bilan

Informations sur les engagements reçus et donnés

Informations sur le compte de résultat

Autres informations

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2020 a été marquée par :

- **Le renforcement des Fonds propres économiques de Mutex** par l'émission en date du 17 décembre 2020 de TSR pour un montant de 200M€
- **Les impacts multiples de la crise sanitaire du COVID 19** qui a :
  - dégradé le résultat technique du segment prévoyance (hors dépendance) de -36M€ notamment à travers les effets suivants :
    - Prestations Prévoyance IJ impactent le résultat de -33,0 M€;
    - Prestations Prévoyance Décès impactent le résultat de -4,2 M€;
    - Défaillance d'entreprises et TNS impacte le résultat -4,6 M€;

cet impact étant partiellement amorti par le résultat des cessions en Réassurance (+2,5 M€) et l'impact sur la provision d'égalisation (+3,5 M€).

- impacté défavorablement le chiffre d'affaires pour un montant estimé à 15 M€
- mené à l'enregistrement de la taxe complémentaire santé COVID 2020 et 2021 dans les comptes de l'exercice pour un montant de 1,3 M€, effet neutralisé par la baisse de la sinistralité sur ce segment,
- donné naissance au fonds de solidarité créé par l'état, auquel la société a contribué à hauteur de 2 M€
- **La baisse du taux technique non vie de 0,1% à 0%** (assise sur l'évolution du TME) ayant induit un complément de provisions techniques de -14M€
- **Les effets sur les charges d'exploitation du « plan transformation de Mutex »** qui a généré des investissements projets de + 6 M€
- **La baisse de la marge financière** de -33 M€ en comparaison d'un exercice 2019 marqué par la réalisation de plus-values exceptionnelles de 39 M€

## EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

## REFERENTIEL COMPTABLE ET REGLEMENTAIRE

Les comptes annuels de MUTEX sont présentés conformément aux dispositions de la législation du Code de commerce et aux dispositions particulières au secteur de l'assurance :

*Règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2015-11 du 26 novembre 2015 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance, modifié par le règlement ANC n° 2016-12 du 12 décembre 2016.*

Il est fait application des recommandations de L'Autorité des Normes Comptables (ANC), de l'Ordre des experts comptables et comptables agréés (OECCA) et de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC).

Les comptes ont été établis en tenant compte des recommandations et observations du collège de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 sur les comptes annuels.

Les principes généraux de la comptabilité ainsi que ceux spécifiques à la comptabilité des sociétés d'assurance ont été appliqués en respectant les règles de prudence, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre. Néanmoins, chaque fois que la compréhension des comptes le requiert, la méthode d'évaluation a été explicitée dans la présente annexe.

L'exercice comptable a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## **BILAN ACTIF**

### **Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont inscrits au bilan pour leur prix de revient. Les actifs produits par l'entité pour elle-même sont comptabilisés au coût de production.

Les dépréciations sont constatées par le biais d'amortissements calculés selon la méthode linéaire. La durée d'utilisation des logiciels est fixée à trois ans. Cette durée a été portée à dix ans pour l'outil de gestion NSI Collectif amorti par lots au fur et à mesure des mises en production.

### **Placements immobiliers**

Les méthodes d'évaluation des placements immobiliers sont celles prévues par les dispositions réglementaires du Code des assurances (art. R. 343-10).

Les terrains, immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées sont inscrits à leur valeur d'acquisition ou de revient.

La valeur de réalisation des immeubles qui figure dans l'état des placements est déterminée à partir d'expertises quinquennales actualisées annuellement (art. R. 343-11). Les parts de sociétés immobilières ou foncières sont estimées par application des mêmes principes.

### **Placements dans les entreprises liées ou avec lesquelles MUTEX a un lien de participation**

Les critères relatifs aux entreprises liées sont énoncés aux articles L. 233-16 et L. 233-18 du Code de commerce et à l'article L. 345-2 du Code des assurances.

Les entités avec lesquelles MUTEX a un lien de participation sont les entités autres que les entités liées dans lesquelles MUTEX détient directement ou indirectement une participation ; pour l'application de cette disposition, sont présumés être des titres de participation les titres représentant au moins 10 % du capital ainsi que ceux acquis par OPA ou OPE.

### **Autres placements**

Ils sont enregistrés comptablement sur la base de leur prix d'achat ou de revient conformément aux dispositions de l'article R. 343-10 du Code des assurances, les obligations répondant à la définition de l'article R. 343-9 faisant toutefois l'objet d'une correction de valeur par amortissement actuariel de la décote/surcote sur la durée de vie résiduelle. Il s'agit des valeurs amortissables suivantes (1°, 2°, 2° bis et 2° ter de l'article R. 332-2) :

- Obligations et autres valeurs émises ou garanties par l'un des États membres de l'OCDE ainsi que les titres émis par la caisse d'amortissement de la dette sociale instituée par l'article 1er de l'ordonnance n° 96-5 du 24 janvier 1996 ;
- Obligations émises ou garanties par un organisme international à caractère public dont un ou plusieurs États membres de la Communauté européenne font partie ;

- Obligations émises ou garanties par les collectivités publiques territoriales d'un État membre de l'OCDE ;
- Obligations émises par une société commerciale ;
- Obligations, parts ou actions émises par un organisme de titrisation régi par la sous-section 5 de la section 2 du chapitre IV du titre 1er du livre II du Code monétaire et financier ou par un organisme de droit étranger ayant un objet équivalent ;
- Titres participatifs ;
- Titres négociables à court terme rémunérés à taux fixe ou indexé sur un taux usuel sur les marchés interbancaire, monétaire ou obligataire et émis par des personnes morales autres que les Etats membres de l'OCDE ayant leur siège social sur le territoire de ces Etats ou des organismes de titrisation régis par la sous-section 5 de la section 2 du chapitre IV du titre 1er du livre II du Code monétaire et financier, dont des titres sont négociés sur un marché reconnu ;
- Titres négociables à moyen terme répondant aux conditions mentionnées à l'article R. 332-14-1 et émis par des personnes morales autres que les Etats membres de l'OCDE ayant leur siège social sur le territoire de ces Etats et dont les titres sont négociés sur un marché reconnu.

La surcote ou la décote représente la différence arithmétique entre le prix d'achat et la valeur de remboursement du titre.

Les amortissements cumulés figurent en compte de régularisation à l'actif (décote) et au passif (surcote) du bilan.

La variation de l'exercice figure en "Autres produits" et "Autres charges" de placements au compte de résultat.

L'évaluation des autres placements est faite conformément aux dispositions de l'article R. 343-11 du Code des assurances :

- Les valeurs mobilières cotés et les titres cotés de toute nature sont retenus pour le dernier cours coté au jour de l'inventaire ;
- Les titres non cotés et les prêts sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise ;
- Les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de fonds commun de placement sont retenues pour le dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire ;
- Les autres placements sont retenus pour leur valeur comptable déterminée conformément aux articles R. 343-9 et R. 343-10, sauf dans le cas où une autre valeur résulte d'une expertise effectuée en vertu des dispositions prévues à l'article L. 341-4.

Pour les titres inscrits en comptabilité hors coupon couru en application des articles R. 343-9 et R. 343-10, il y a lieu de déduire de l'évaluation les proratas d'intérêts courus depuis la dernière échéance jusqu'à la date de l'inventaire.

## Placements représentant les provisions techniques afférentes aux opérations en unités de compte

L'estimation de ces placements est soumise aux dispositions de l'article R. 343-13 du Code des assurances. Ces placements font l'objet d'une estimation séparée et sont inscrits au bilan pour leur valeur au jour de l'inventaire.

## Provisions pour dépréciation des placements

### Provision sur valeurs relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances

Les modalités de comptabilisation et d'évaluation des dépréciations des titres relevant de l'article R. 343-10 du Code des assurances sont définies aux articles 123-6 à 123-9 du règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015.

- Pour les valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-10, lorsque l'entreprise a l'intention et la capacité de détenir ces valeurs jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable s'analysent au regard du seul risque de crédit.
- Pour les valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-10, lorsque l'entreprise n'a pas l'intention ou la capacité de détenir ces valeurs jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable sont constituées en analysant l'ensemble des risques identifiés sur ce placement en fonction de l'horizon de détention considéré.
- Pour les valeurs non amortissables relevant de l'article R. 343-10, les dépréciations à caractère durable sont constituées en analysant l'ensemble des risques identifiés sur ce placement en fonction de l'horizon de détention considéré.

Les modalités de constitution de la provision pour dépréciation diffèrent selon les horizons de détention et les intentions de cessions des titres :

- Si l'organisme envisage de céder les titres à court terme : quelle que soit la classification du placement, la provision à constituer est égale à la différence entre le prix de revient historique et la valeur de marché au dernier jour ouvré de l'exercice ;
- Si l'organisme n'envisage pas de céder les titres à court terme : une distinction est faite entre titres amortissables et titres non amortissables.

Dans le cadre d'une approche ligne à ligne, si la valeur vénale d'un titre non amortissable est inférieure à sa valeur comptable, il convient de constater une provision pour dépréciation dès lors qu'il y a lieu de considérer que celle-ci présente un caractère durable.

Pour l'appréciation des dépréciations durables, il a été tenu compte des critères suivants :

- Existence d'une moins-value latente supérieure à -20 % pendant les cinq derniers mois précédant la clôture de l'exercice ;

- Existence d'indices objectifs permettant de prévoir un risque de non recouvrabilité de tout ou partie de la valeur comptable du placement.

Pour les actifs apportés en 2011 par l'UNPMF à MUTEX et provisionnés, l'analyse des moins-values décrites ci-avant a été réalisée à partir des valeurs nettes comptables apportées au 01/01/2011.

Dans le même temps, pour les titres provisionnés en plus-values latentes, une reprise de PDD a été constatée à hauteur de la plus-value latente.

Pour le calcul des provisions, la provision à constituer est égale à la différence entre le prix de revient historique et la valeur d'inventaire. Dans les comptes 2020, la valeur d'inventaire des placements provisionnés est égale à une valeur recouvrable estimée à l'issue d'un horizon de détention de huit ans maximum. Cette durée est compatible avec la duration des passifs, les contraintes de trésorerie et les taux de rotations historiques constatés sur les portefeuilles actions. Cette valeur recouvrable est estimée par classe d'actifs de la façon suivante :

- Pour les actions, le calcul de la valeur recouvrable résulte de la combinaison de deux méthodes : une méthode stochastique qui intègre une volatilité historique observée sur huit ans maximum et un taux d'actualisation sans risque (OAT huit ans maximum) et une méthode patrimoniale dite d'actualisation des fonds propres basée sur des hypothèses de projection de résultats et de distribution de dividendes, actualisée au taux sans risque (OAT huit ans maximum) majoré d'une prime de risque. Le cours in fine retenu résulte d'un cours moyen calculé avec une pondération de 2/3 pour la méthode stochastique et 1/3 pour l'autre méthode ;
- Pour les OPCVM, la valeur recouvrable est déterminée par application du taux sans risque à la valeur de marché au 31 décembre 2020 majoré d'une prime de risque en fonction de la nature des sous-jacents sur un horizon de détention envisagé de huit ans maximum ;
- Pour le cas spécifique des TSDI ou obligations perpétuelles classés en valeurs amortissables jusqu'à la date de call puis en valeurs non amortissables au-delà si le titre n'a pas fait l'objet d'un remboursement, une provision est constatée sur les valeurs non amortissables à hauteur de la moins-value ;
- Pour les produits structurés, la valeur recouvrable a été déterminée en fonction des caractéristiques propres à chaque ligne de placements.

Pour l'ensemble des titres ci-dessus, qui respectent les critères de dépréciation durable et pour lesquels une durée de détention a été définie pour la détermination de leur valeur recouvrable, la cession de ces titres avant le terme de cette durée de détention ne peut intervenir qu'à partir du moment où leur valeur de réalisation devient supérieure à leur valeur nette comptable à la fin du dernier exercice.

Pour les participations non cotées pour lesquelles il n'y a pas de critère de détention défini, les PDD constituées sont égales à la différence entre le prix de revient historique des titres et leur valorisation à la clôture de l'exercice.

Pour les valeurs amortissables, relevant de l'article R. 343-10, dont l'organisme a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur maturité, les critères à partir desquels une provision pour dépréciation doit être constituée sont définies à l'article 123-2 du règlement ANC précité, complétés de toute donnée sur les événements générateurs de pertes suivants :

- L'existence de procédures contentieuses entre l'entreprise d'assurance et la contrepartie ;
- Toute autre donnée disponible portant sur le risque de crédit des actifs sous-jacents indiquant une diminution des flux contractuels initiaux lorsque la contrepartie est un organisme de titrisation.

Au total, les PDD constituées au 31 décembre 2020 représentent 14,1 M€.

Provision sur valeurs amortissables relevant de l'article R. 343-9 du Code des assurances

Par nature, ces titres ne font pas en principe l'objet d'une provision. Néanmoins, ils doivent être dépréciés lorsqu'il y a lieu de considérer qu'il existe un risque avéré de crédit résultant d'un ou plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale du titre et si la perte de valeur peut être estimée de façon fiable (article 123-1 du règlement ANC n° 2015-11 du 26 novembre 2015).

D'après l'article 123-2 du même règlement ANC, les générateurs de pertes suivants peuvent être considérés comme une indication objective de risque de crédit avéré :

- Des difficultés importantes de la contrepartie se traduisant par un risque de non recouvrement des flux contractuels initiaux ;
- Une rupture du contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;
- L'ouverture d'une procédure collective ou la restructuration financière de la contrepartie qui devient probable ;
- La mise en place, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de la contrepartie, d'une facilité que l'entreprise n'aurait pas octroyée dans d'autres circonstances ;
- La disparition d'un marché actif pour ce placement, suite à des difficultés financières de la contrepartie ;
- Les données observables suivantes qui, associées à d'autres événements, peuvent révéler des difficultés financières importantes de la contrepartie :
  - Une dégradation significative de la notation de l'émetteur (passage en « spéculative » ou notation équivalente) ou l'écartement anormal de la marge d'intérêt par rapport au taux sans risque (spread) de l'émetteur par comparaison aux spreads des émetteurs comparables de même notation et pour des valeurs amortissables de même durée ;
  - Une moins-value latente significative du placement dans un contexte de baisse de taux.

Pour chaque ligne de placement déprécié, la dépréciation comptabilisée en déduction de la valeur comptable du placement doit refléter, selon l'article 123-3 du règlement ANC précité, l'ensemble des pertes prévisionnelles correspondant à la différence entre les flux contractuels initiaux, déduction faite des flux déjà encaissés et les flux prévisionnels.

Au 31 décembre 2020 aucune provision n'a été constituée.

### Provision pour risque d'exigibilité (PRE)

La PRE est une provision technique qui figure au passif du bilan dans la rubrique "Autres provisions techniques". Son étalement au-delà du tiers est enregistré en moins du passif dans un sous-compte de provision technique intitulé "Dotation à la PRE restant à constituer". Cet étalement figure en compte de résultat non technique.

Les modalités de constitution de la PRE sont précisées à l'article R. 343-5 du Code des assurances, les modalités d'étalement à l'article R. 343-6.

Il est constitué une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques lorsque la valeur globale des placements mentionnés à l'article R. 343-10 du Code des assurances, à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, est inférieure à la valeur nette comptable de ces mêmes biens. La provision constituée est égale à la différence constatée entre ces deux valorisations. Pour l'application de cette disposition, la valeur de réalisation est évaluée comme suit :

- Pour les valeurs mobilières cotées et les titres cotés mentionnés au a de l'article R. 343-11, la valeur retenue est le cours moyen calculé sur les trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier cours coté avant cette date ;
- Pour les actions de SICAV et les parts de FCP mentionnés au c de l'article R. 343-11, la valeur retenue est la moyenne des prix de rachat publiés au cours des trente derniers jours précédant le jour de l'inventaire ou, à défaut, le dernier prix de rachat publié avant cette date ;
- Pour les autres actifs, leur valeur est évaluée selon les règles prévues à l'article R. 343-11 :
  - Les titres non cotés et les prêts sont retenus pour leur valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise ;
  - Sauf dans le cas où une autre valeur résulte d'une expertise effectuée en vertu des dispositions prévues à l'article L. 341-4, la valeur de réalisation des immeubles et des parts ou actions des sociétés immobilières ou foncières non inscrites à la cote d'une bourse de valeurs d'un Etat membre de l'OCDE est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle, certifiée par un expert accepté par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution ;
  - Les autres placements sont retenus pour leur valeur comptable déterminée conformément aux articles R. 343-9 et R. 343-10, sauf dans le cas où une autre valeur résulte d'une expertise effectuée en vertu des dispositions prévues à l'article L. 341-4.

Pour les titres inscrits en comptabilité hors coupon couru en application des articles R. 343-9 et R. 343-10, il y a lieu de déduire de l'évaluation les proratas d'intérêts courus depuis la dernière échéance jusqu'à la date de l'inventaire.

Au 31 décembre 2020, la plus-value latente nette globale constatée sur les titres relevant de l'article R. 343-10 sur la base du dernier cours de clôture de décembre représente 251,8 M€.

En conséquence, aucune PRE n'est constatée dans les comptes 2020.

### **Créances**

Elles comprennent principalement :

- Les créances sur opérations d'assurance (cotisations échues non recouvrées et cotisations restant à émettre) ;
- Les comptes courants des coassureurs, cessionnaires et rétrocessionnaires ;
- Les créances sociales et fiscales ;
- Les autres créances.

Les créances dont le recouvrement est douteux font l'objet d'une provision pour dépréciation.

#### Modalités de détermination des cotisations acquises non émises (CANE) :

Estimation des cotisations de rattachement N qui seront émises en N+1 sur la base du nombre de mois émis en N calculé comme différence entre le premier mois où une cotisation est saisie et le dernier mois où une cotisation est saisie

#### **Comptes de régularisation**

Ils comprennent principalement les intérêts et loyers acquis non échus, les frais d'acquisition reportés les décotes obligataires et l'estimation des primes du mois de décembre liée au Fast close sur le périmètre Prévoyance et Dépendance.

### **BILAN PASSIF**

#### **Fonds propres**

Ils sont composés du capital social, de la prime d'émission et des autres s (dont la réserve de capitalisation) et du résultat de l'exercice.

#### Réserve de capitalisation

La réserve de capitalisation, prévue à l'article R. 343-3 du Code des assurances, est une réserve destinée à parer à la dépréciation des valeurs comprises dans l'actif de l'entreprise et à la diminution de leur revenu.

Selon les dispositions de l'article R. 343-14, lorsque l'entreprise est agréée pour pratiquer directement des opérations d'assurances sur la vie, d'assurance nuptialité-natalité et de capitalisation, des

versements ou des prélèvements sont effectués sur cette réserve en cas de vente de valeurs évaluées conformément à l'article R. 343-9, à l'exception des obligations à taux variable.

Par dérogation à l'article R. 343-14, l'article R. 343-16 prévoit que les entreprises, qui pratiquent, sous forme d'assurance directe, à la fois des opérations mentionnées au paragraphe précédent et des opérations qui couvrent les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie, ne sont pas tenues d'effectuer des versements et des prélèvements à la réserve de capitalisation sous réserve de respecter la condition suivante : le montant des provisions techniques relatives aux opérations d'assurances sur la vie, d'assurance nuptialité-natalité et de capitalisation, calculées conformément aux dispositions en vigueur au 31 décembre 2015, devait représenter moins de 10% du montant total des provisions techniques de l'entreprise, calculées à cette même date et selon les mêmes dispositions.

MUTEX ne peut donc pas déroger à l'article R. 343-14 et est, par conséquent, soumise à ses dispositions.

### **Provisions techniques opérations Vie**

Les provisions techniques visées aux articles 142 du règlement de l'ANC relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance pour les activités exercées par MUTEX au cours de l'exercice 2019 sont les suivantes :

- La provision mathématique ;
- La provision pour participation aux bénéfices et ristournes ;
- La réserve de capitalisation ;
- La provision de gestion ;
- La provision pour aléas financiers ;
- La provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques ;
- La provision pour frais d'acquisition reportés ;
- La provision pour égalisation.

Par ailleurs, des provisions pour prestations à payer sont constituées conformément aux dispositions prévues par le plan comptable.

#### Provision mathématique

La provision mathématique est la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris par l'organisme d'assurance, d'une part, et par les membres participants ou souscripteurs de contrats collectifs, d'autre part (art. R. 343-3 du Code des assurances).

Conformément à l'article 142-3 du règlement de l'ANC relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance, les provisions mathématiques sont calculées sur la base de la table de mortalité et du taux technique ayant servi à la détermination du tarif, à l'exception des rentes viagères, celles-ci répondant en particulier aux exigences de l'article A. 132-18 du Code des assurances pour l'utilisation des tables.

Les provisions mathématiques des rentes sont calculées sur la base des taux techniques du tarif, sauf pour les rentes épargne et retraite en cours de service avec une date antérieure au 31/12/2012, pour

lesquelles les provisions sont calculées avec un taux plus faible que celui du tarif (0,6 % ou 1,4 % ou 2% selon les portefeuilles).

Les tables de provisionnement utilisées sont les tables par génération “TGF05” et “TGH05”.

Par ailleurs, pour les provisions des rentes en cours de service, il a été systématiquement tenu compte des frais de gestion des arrérages à hauteur de 3% des provisions mathématiques de rentes

#### Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Annuellement, la provision pour participation aux bénéfices est dotée conformément à la réglementation prévue par le Code des assurances et en respectant les dispositions contractuelles des différents produits.

MUTEX a établi les comptes de participation aux résultats, tel que prévus aux articles A132-10 et suivants du Code des assurances.

Au 31 décembre 2020, la variation de Provision pour participation aux bénéfices est de -1,9 M€.

#### Provision de gestion

La provision de gestion est régie par l'article 142-6 du règlement de l'ANC relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance. Cette provision réglementaire est destinée à couvrir les charges nettes de gestion futures des contrats d'assurance regroupés par ensemble homogène.

La provision de gestion MUTEX totale s'établit à fin 2020 à 51,2 M€.

#### Provision pour aléas financiers (PAF)

La provision pour aléas financiers est régie par l'article 142-8 du règlement de l'ANC relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance et concerne uniquement les contrats d'assurance Vie.

Selon cet article, une provision pour aléas financiers, destinée à compenser la baisse du rendement de l'actif, doit être calculée lorsque les intérêts de techniques garantis sont globalement supérieurs à 80% du taux de rendement des actifs. Ce calcul communément appelé « test de déclenchement de la PAF » doit être effectué chaque année.

Au 31 décembre 2020, le taux moyen du passif (rapport du montant des intérêts crédités à la moyenne des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie) est inférieur à 80 % du taux de rendement moyen des placements. Par conséquent, le test de déclenchement est négatif.

Au 31 décembre 2020, aucune provision au titre d'aléas financiers n'a été constituée.

### Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

La provision pour risque d'exigibilité, prévue à l'article R. 343-3 du Code des assurances, est une provision destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-value de l'ensemble des actifs mentionnés à l'article R. 343-10.

La provision à constituer est évaluée dans les conditions définies à l'article R. 343-5. Les modalités de son étalement à l'article R. 343-6.

Au 31 décembre 2020, cette provision est nulle.

### Provision pour frais d'acquisition reportés

Cette provision est destinée à couvrir les charges résultant du report des frais d'acquisition.

Le principe dit de zillmérisation consiste à déduire du montant des provisions mathématiques initialement calculées la valeur actuelle des chargements d'acquisition inclus dans les cotisations périodiques futures. L'écart correspondant détermine le montant maximum des frais d'acquisition reportés qu'il est possible d'inscrire à l'actif du bilan et d'amortir sur la durée de vie du contrat.

Au 31 décembre 2020, cette provision est nulle.

### Provision pour égalisation

Conformément aux dispositions prévues par le Code des assurances et aux conditions générales des contrats collectifs concernés, les provisions pour égalisation sont établies chaque année. Ces provisions sont destinées à faire face aux fluctuations de sinistralité.

La provision pour égalisation vie MUTEX totale s'établit à fin 2020 (hors cession) à 38,9M€.

### Provision pour prestations à payer

Pour les contrats individuels, les provisions pour prestations à payer sont constituées dossier par dossier. La provision ainsi constituée correspond aux sinistres survenus, aux rachats et capitaux échus connus mais non encore réglés à la date de l'inventaire. Pour les contrats collectifs dont le suivi tête-à-tête n'est pas possible, un calcul par la méthode des cadences de règlement est établi.

La provision pour prestations à payer vie MUTEX totale s'établit à fin 2020 (hors cession) à 278,3 M€.

## Provisions techniques opérations Non Vie

Les provisions visées à l'article 143 du règlement de l'ANC relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance pour les activités exercées par MUTEX au cours de l'exercice 2020 sont les suivantes :

- La provision mathématique des rentes ;
- La provision pour primes émises non acquises ;
- La provision pour sinistres à payer ;
- La réserve de capitalisation ;
- La provision pour risques croissants ;
- La provision pour égalisation ;
- La provision pour risques en cours ;
- La provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

### Provision mathématique des rentes

#### • Indemnités journalières et invalidité

Les provisions mathématiques sont calculées conformément à l'article 143-2 du règlement de l'ANC relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance.

Au 31 décembre 2020, conformément aux dernières évolutions réglementaires, le taux technique déterminé à partir de la moyenne du TME sur deux ans, est de 0% ; Dans le cadre de l'arrêté des comptes 2020 Mutex a baissé ce taux à 0%. Ces provisions incorporent une provision de gestion de 4 %.

#### • Complément de Retraite

Les provisions mathématiques de la garantie "Complément de Retraite" concernent essentiellement les contrats des collectivités territoriales. Elles sont calculées dossier par dossier à partir des nouvelles tables réglementaires (TGH05 et TGF05) et d'un taux technique de 0% (conformément à la réglementation, le taux technique a été déterminé à partir de la moyenne du TME sur 6 mois). Elles incorporent également une provision de gestion de 4 %.

#### • Dépendance

Elle a été calculée dossier par dossier à partir des coefficients de provisionnement établis en mettant à profit l'expérience du réassureur du risque.

Elle incorpore également une provision de gestion égale à 3 %, 4% ou 5 % selon les produits.

#### • Fonds de revalorisation

MUTEX a dans ses provisions techniques un fonds de revalorisation général destiné au financement de la revalorisation des prestations périodiques lorsqu'elle est prévue contractuellement.

### Provision pour primes émises non acquises (PENA)

La provision pour cotisations émises non acquises est destinée à constater la part des cotisations émises se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de prochaine échéance de cotisation.

#### Provision pour sinistres à payer (PSAP)

Deux types de provisions sont constitués :

##### • Provision pour sinistres connus

Conformément à l'article 143-10 du règlement de l'ANC relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance, cette provision est calculée dossier par dossier, à partir des dossiers connus, pour les garanties Incapacité de travail, Invalidité et Dépendance. Elle correspond aux prestations restant à verser sur la période comprise entre la date de la dernière indemnisation et celle de la clôture de l'exercice. Elle prend également en compte les dossiers contentieux et les prévisions de recours.

##### • Provisions pour sinistres non connus

Les provisions pour sinistres non connus correspondent à la couverture statistique des sinistres survenus jusqu'à la date d'arrêt et non encore portés à la connaissance de l'assureur.

Les provisions pour sinistres non connus ont été calculées par la méthode des cadences de règlements cumulés.

#### Provision pour risques croissants

Cette provision concerne le risque Dépendance des contrats individuels et sert principalement à lisser l'évolution des cotisations dans le temps. Elle est calculée par application aux cotisations encaissées d'une table établie avec les réassureurs du risque Dépendance en fonction de l'âge à la souscription et de l'ancienneté du contrat.

#### Provision pour égalisation (PE)

Conformément aux dispositions prévues par le Code des assurances et aux conditions générales des contrats concernés, la provision pour égalisation a été établie au 31 décembre 2020 pour les risques Incapacité, Invalidité, Dépendance et Santé. Cette provision est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité.

## **Dettes**

Elles comprennent pour l'essentiel :

- Les indemnités dues aux mutuelles apporteuses d'affaires et/ou gestionnaires par délégation ;
- Les prestations à payer aux adhérents ;
- Les comptes courants des coassureurs, cessionnaires et rétrocessionnaires ;
- Les comptes courants créditeurs ouverts auprès des établissements bancaires ;
- Les dettes sociales et fiscales.

## **Comptes de régularisation**

Ils comprennent principalement les surcotes obligatoires, l'estimation des prestations de novembre sur le périmètre Fast close en Prévoyance et en Dépendance et autres comptes de régularisation.

## **COMPTE DE RÉSULTAT**

### **Prestations Santé**

Dans le cadre du dispositif « tiers payant de la carte sésame vitale » et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

### **Présentation des frais généraux**

Les frais généraux sont présentés par destination. Les natures de charges directement affectables à une destination sont enregistrées sans application de clés. Les autres charges sont affectées en fonction de clés de répartition.

Les destinations utilisées pour la présentation des frais sont les suivantes :

#### **Frais d'acquisition des contrats**

Les frais d'acquisition des contrats comprennent toutes les charges préliminaires à l'acceptation des risques d'assurance.

Sont considérés comme frais d'acquisition les indemnités promotionnelles (commissions d'acquisition), les coûts de conception des produits, les charges de distribution des produits, les frais de souscription des contrats, les charges d'émission d'affaires nouvelles et les frais de publicité liés aux produits.

### Frais d'administration des contrats

Les frais d'administration représentent les dépenses relatives à la vie du contrat après son émission. Les coûts inclus dans ce poste sont les frais d'encaissement, les charges d'émission du terme et de surveillance, les frais de gestion du portefeuille hors sinistres et prestations et les frais de contentieux liés aux cotisations. Ces frais comprennent les frais internes d'administration des contrats et les indemnités de gestion, de suivi commercial et sur-encours versées à des organismes dans le cadre des délégations.

### Frais de gestion et de règlement des prestations

Les frais de règlement des prestations regroupent l'ensemble des frais engagés pour le traitement d'un dossier de sinistre, y compris les frais de contentieux liés aux sinistres. Ces frais comprennent les frais internes et les indemnités de gestion des prestations versées à des organismes dans le cadre des délégations.

### Frais de gestion des placements

Les frais de gestion des placements regroupent l'ensemble des frais et commissions relatifs à l'activité de placement. Ces coûts proviennent des coûts externes du gestionnaire d'actif et des coûts internes de la Direction Financière (département Investissements et service comptabilité financière). Ils sont nets des produits accessoires de gestion financière. Ils comprennent également les autres éventuels coûts externes de gestion (honoraires, commissions, courtage).

### Autres charges techniques

Les autres charges techniques peuvent être considérées comme des charges de structure générale et représentent essentiellement des frais qui ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé à l'une des destinations définies précédemment. Les autres charges techniques comprennent donc tous les coûts non affectables et principalement les coûts de direction générale, d'animation des instances, de tenue de la comptabilité et du contrôle de gestion, les taxes et contributions et les charges exceptionnelles.

Pour l'établissement des comptes de l'exercice 2020, les frais généraux sont enregistrés en premier niveau dans MUTEX qui centralise les moyens communs dans le cadre du groupement de fait entre MUTEX et MUTEX Union. Les frais ont ensuite été répartis suivant les 5 destinations ci-dessus, puis ventilés entre les structures MUTEX et MUTEX Union en fonction des caractéristiques propres à chacun des deux portefeuilles.

### **Compte non technique**

#### Charges et produits non techniques

Les autres charges et autres produits non techniques reflètent des éléments qui ne présentent aucun lien avec l'activité technique d'assurance. Il en est ainsi de la participation et de l'intéressement des salariés. Est également enregistrée dans cette rubrique la dotation à la PRE restant à constater de par l'étalement au-delà du tiers prévu initialement par la réglementation et la charge ou le produit non technique lié aux dotations ou reprises sur la réserve de capitalisation correspondant à la charge ou au produit théorique d'impôt lié à la non-prise en compte de ces mouvements dans le calcul du résultat imposable de l'entité.

#### Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels reflètent des éléments qui ont un caractère non récurrent et étranger à l'activité d'assurance.

## Allocation des produits financiers aux comptes de résultat technique et non technique

Les différents produits et les différentes charges de placements sont affectés :

- Au compte technique Vie au prorata des provisions techniques Vie nettes de réassurance ;
- Au compte technique Non Vie au prorata des provisions techniques non vie nettes de réassurance ;
- Au compte non technique au prorata des fonds propres.

## CHANGEMENT DANS LES REGLES ET METHODES OU CHANGEMENT DE PRESENTATION

Néant.

## CHANGEMENT D'ESTIMATION ET DE MODALITES D'APPLICATION

L'arrêté des comptes sociaux 2020 a été réalisé en approche Fast-Close sur les périmètres Prévoyance Collective, Prévoyance Individuelle ainsi que la Dépendance. L'approche méthodologique est restée inchangée sur le périmètre Épargne-Retraite.

La clôture des comptes, en approche Fast-Close, a été effectuée en réalisant une estimation des flux sur le seul mois de décembre en plus des flux réels comptables et techniques des onze premiers mois de l'exercice (de janvier à novembre).

Les méthodes d'estimation des flux, notamment les prestations, ont été éprouvées par des résultats des backtestings sur plusieurs exercices antérieurs. De plus, pour renforcer la qualité des postes estimés notamment les cotisations, MUTEX a fait le choix d'un suivi hebdomadaire durant le mois de décembre (estimation versus production réelle). Cette approche a permis de maîtriser les impacts résultats.

La méthode d'estimation retenue des prestations a été approuvée par les Commissaires Aux Comptes (CAC) du cabinet Mazars. Les CAC ont également établi un rapport notifiant l'approbation du changement méthodologique en approche Fast-Close.

## INFORMATIONS SUR LE BILAN

### ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS D'EXPLOITATION

#### Actifs incorporels et corporels - Valeur brute

Valeurs Brutes en K€	31/12/2019	Entrées	Sorties	31/12/2020
Licences et logiciels	9 712	173	0	9 885
Autres immobilisations incorporelles en cours	2	0	0	2
Autres immobilisations incorporelles	40 999			40 999
				0
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>50 712</b>	<b>173</b>	<b>0</b>	<b>50 885</b>
Installations, matériels et outillage industriel	40	5		44
Autres immobilisations corporelles	9 385	614	319	9 679
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 424</b>	<b>619</b>	<b>319</b>	<b>9 724</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60 137</b>	<b>792</b>	<b>319</b>	<b>60 609</b>

#### Actifs incorporels et corporels - Amortissements et provisions

Amortissements et provisions en K€	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Licences et logiciels	8 180	807		8 987
Autres immobilisations incorporelles en cours	0			0
Autres immobilisations incorporelles	40 999			40 999
	0			0
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>49 179</b>	<b>807</b>	<b>0</b>	<b>49 986</b>
Installations, matériels et outillage industriel	39			39
Autres immobilisations corporelles	3 348	1 227	248	4 327
	0			0
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 387</b>	<b>1 227</b>	<b>248</b>	<b>4 366</b>
<b>TOTAL</b>	<b>52 565</b>	<b>2 035</b>	<b>248</b>	<b>54 352</b>

## Actifs incorporels et corporels - Valeur nette

Valeurs nettes en K€	31/12/2019	31/12/2020
Licences et logiciels	1 532	898
Autres immobilisations incorporelles en cours	2	2
Autres immobilisations incorporelles	0	0
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 534</b>	<b>899</b>
Installations, matériels et outillage industriel	1	5
Autres immobilisations corporelles	6 037	5 353
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 038</b>	<b>5 358</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 571</b>	<b>6 257</b>

## PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

### État des mouvements en valeur brute

Valeurs brutes en K€	31/12/2019	Acquisitions	Reclassements / Transferts	Cessions	31/12/2020
Terrains et constructions	37 521			0	37 521
Placements dans ent. Liées	0				0
Placements ds ent. avec lien de participation	20 833				20 833
Autres placements	6 897 708	3 075 747		2 957 062	7 016 393
Dépôts espèces	484 127	429 923		484 127	429 923
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>7 440 189</b>	<b>3 505 670</b>	<b>0</b>	<b>3 441 188</b>	<b>7 504 671</b>
Placements UC	42 724	43 124		42 724	43 124
<b>TOTAL</b>	<b>7 482 913</b>	<b>3 548 794</b>	<b>0</b>	<b>3 483 913</b>	<b>7 547 795</b>

## Variations des amortissements et provisions

Amortissements et provisions en K€	31/12/2019	Dotations de l'exercice	Transferts	Reprises de l'exercice	31/12/2020
Terrains et constructions	670	153	0	0	823
Placements dans ent. Liées	0	0	0	0	0
Placements ds ent. avec lien de participation	0	0	0	0	0
Autres placements	12 861	465	0	47	13 279
Dépôts espèces	0	0	0	0	0
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>13 532</b>	<b>618</b>	<b>0</b>	<b>47</b>	<b>14 102</b>
Placements UC	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>13 532</b>	<b>618</b>	<b>0</b>	<b>47</b>	<b>14 102</b>

## Placements en valeur nette

Placements en valeur nette en K€ *	31/12/2019	31/12/2020
Terrains et constructions	36 851	36 698
Placements dans ent. Liées	0	0
Placements ds ent. avec lien de participation	20 833	20 833
Autres placements	6 884 846	7 003 114
Dépôts espèces	484 127	429 923
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>7 426 657</b>	<b>7 490 569</b>
Placements UC	42 724	43 124
<b>TOTAL</b>	<b>7 469 382</b>	<b>7 533 693</b>

\* Hors décotes/surcotes

### État détaillé du poste “Terrains et constructions”

Ce poste est exclusivement constitué de parts de SCI et SCPI, MUTEX ne détenant aucun actif immobilier en direct.

Terrains et constructions en K€	31/12/2019	31/12/2020	Variation
SCI Isère	1 164	1 164	0
SCPI Epargne Foncière	8 775	8 775	0
SCPI Immo Evolutif (ex Fructifonds Immobilier)	14 994	14 994	0
SCPI Rivoli Avenir Patrimoine	9 700	9 700	0
SCPI Uifrance	2 219	2 066	-153
<b>TOTAL</b>	<b>36 851</b>	<b>36 698</b>	<b>-153</b>

## État récapitulatif des placements

Etat récapitulatif des placements en K€	Valeur brute	Valeur nette Comptable *	Valeur de réalisation
1) Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	37 520 961	36 697 854	43 734 122
dont placements effectués dans l'OCDE	37 520 961	36 697 854	43 734 122
dont placements effectués hors OCDE	-	-	-
2) Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	3 952 046	3 952 046	17 010 534
dont placements effectués dans l'OCDE	3 952 046	3 952 046	17 010 534
dont placements effectués hors OCDE	-	-	-
3) Parts d'OPCVM (autres que celles visées en 4)	1 146 787 557	1 144 263 908	1 361 280 229
dont placements effectués dans l'OCDE	1 146 787 557	1 144 263 908	1 361 280 229
dont placements effectués hors OCDE	-	-	-
4) Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	335 586 230	335 586 230	350 358 476
dont placements effectués dans l'OCDE	335 586 230	335 586 230	350 358 476
dont placements effectués hors OCDE	-	-	-
5) Obligations et autres titres à revenu fixe	5 549 779 691	5 920 116 756	7 820 889 151
dont placements effectués dans l'OCDE	5 549 779 691	5 920 116 756	7 820 889 151
dont placements effectués hors OCDE	-	-	-
6) Prêts hypothécaires	-	-	-
dont placements effectués dans l'OCDE	-	-	-
dont placements effectués hors OCDE	-	-	-
7) Autres prêts et effets assimilés	1 120 756	1 120 756	1 120 756
dont placements effectués dans l'OCDE	1 120 756	1 120 756	1 120 756
dont placements effectués hors OCDE	-	-	-
8) Dépôts auprès des entreprises cédantes	429 923 494	429 923 494	567 161 483
dont placements effectués dans l'OCDE	429 923 494	429 923 494	567 161 483
dont placements effectués hors OCDE	-	-	-
9) Dépôts (autres que ceux visés au 8) et cautionnements en espèces et autres placements	-	-	-
dont placements effectués dans l'OCDE	-	-	-
dont placements effectués hors OCDE	-	-	-
10) Actifs représentatifs des opérations en unité de compte	43 123 987	43 123 987	43 123 987
1. Placements immobiliers	-	-	-
2. Titres à revenu variable autre que les parts d'OPCVM	-	-	-
3. OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	-	-	-
4. Autres OPCVM	43 123 987	43 123 987	43 123 987
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
11) Autres instruments financiers à terme	-	-	-
a) stratégies d'investissement ou de désinvestissement	-	-	-
b) stratégies de rendement	-	-	-
c) autres opérations	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 547 795</b>	<b>7 914 785</b>	<b>10 204 679</b>

\*décotes/surcotes incluses

Dont			
Placements évalués selon l'article R.343-9 du code des assurances et IFT rattachés	5 521 517	5 902 609	7 803 382
Placements évalués selon l'article R.343-10 du code des assurances et IFT rattachés	1 983 154	1 969 052	2 358 173
Placements évalués selon l'article R.343-13 du code des assurances et IFT rattachés	43 124	43 124	43 124
Autres instruments financiers à terme	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 547 795</b>	<b>7 914 785</b>	<b>10 204 679</b>

Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	6 958 669	7 325 660	9 478 315
Valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)	429 923	429 923	567 161
Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France	0	0	0
Autres affectations ou sans affectations	159 202	159 202	159 202
<b>TOTAL</b>	<b>7 547 795</b>	<b>7 914 785</b>	<b>10 204 679</b>

Au 31/12/2020, le solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence sur prix de remboursement des titres évalués conformément aux articles R. 343-9 et R. 343-10 du Code des assurances s'élève à 1 045 M€.

Ce montant se décompose de la façon suivante :

- Décotes non courues : 1 167 M€,
- Surcotes non courues : - 122 M€.

L'état récapitulatif des placements inclut 49 valeurs non cotées partiellement libérées ; leur valeur brute totale s'élève à 488 M€. Les parts non libérées de ces titres ne sont pas affectées à la représentation des provisions techniques, elles sont enregistrées en dettes au passif du bilan à hauteur de 159 M€, soit 33 % de l'engagement de MUTEX.

**Valeurs affectées aux provisions techniques des « opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation » en France (Arr.28 mai 2008) :**

Néant.

**Table de concordance entre l'actif et l'état récapitulatif des placements :**

Etat de concordance entre l'actif et l'état récapitulatif des placements	31/12/2020
Placements	7 490 569
Placements UC	43 124
<b>TOTAL</b>	<b>7 533 693</b>
<b>A déduire</b>	70 309
Amortissements des différences sur les prix de remboursement	70 309
Pertes latentes sur IFT	0
<b>A ajouter</b>	451 402
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	451 402
Gains latents sur IFT	0
<b>TOTAL ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS</b>	<b>7 914 785</b>

**Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques :**

<b>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques en K€</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Créances nées d'opération d'assurance directe	2 844	3 885
Intérêts courus non échus	59 009	59 368
Frais d'acquisition reportés	0	0
Trésorerie	28 051	40 458
Autres actifs admis en représentation des provisions techniques (déposés et cautions)	221 140	171 433

**CREANCES ET DETTES**

**Ventilation des créances et dettes**

<b>Ventilation des dettes et créances selon leur durée résiduelle en K€</b>	<b>Durée résiduelle</b>			<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>Jusqu'à 1 an</b>	<b>De plus de 1 an à moins de 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Créances</b>					
Créances nées d'opérations d'assurance directe	401 657	0	0	401 657	361 704
Créances nées d'opérations de réassurance	197 835	0	0	197 835	172 762
Personnel	380	0	0	380	135
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	28 005	0	0	28 005	12 620
Autres créances	50 604	0	0	50 604	35 084
<b>TOTAL</b>	<b>678 482</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>678 482</b>	<b>582 305</b>
<b>Dettes</b>					
Dettes sur opérations d'assurance directe	81 981	0	0	81 981	85 566
Dettes sur opérations de réassurance	286 680	0	0	286 680	244 337
Dettes envers les établissements de crédit	1 601	0	0	1 601	47
Dettes de personnel	6 636	0	0	6 636	5 839
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	9 702	0	0	9 702	27 195
Autres dettes	208 144	0	0	208 144	234 482
<b>TOTAL</b>	<b>594 745</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>594 745</b>	<b>597 465</b>

Les créances nées d'opérations d'assurance directe comprennent les cotisations acquises non émises et les créances sur les adhérents et les intermédiaires. Les autres créances représentent les créances clients, fournisseurs, gestion déléguée ainsi que les comptes courants. Le montant brut du total des créances est déprécié à hauteur de 22M€.

L'augmentation des créances est notamment liée à la position à fin 2020 des C/C de coassurances et de réassurances ainsi que celle des cotisations acquises non émises.

Les autres dettes enregistrent la part non libérée des placements à hauteur de 159 M€.

## FONDS PROPRES

Variation des fonds propres en K€	31/12/2019	Affectation du Résultat 2019	Augm. de capital et incorporation d'une partie de la PE au capital	Réserve de capitalisation	Transferts	Autres	Dotations	Reprises	31/12/2020
Capital social	37 302								37 302
Prime liée au capital social	269 437								269 437
Autres réserves	429 269			-12 658					416 611
Résultat de l'exercice N-1	3 066	-3 066							
Report à nouveau	53 002	3 066							56 068
Résultat de l'exercice N									-12 662
<b>Total fonds propres</b>	<b>792 077</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-12 658</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>766 757</b>

Le capital social est composé de 2 486 820 actions d'une valeur nominale de 15 €.

Le résultat constaté en 2019 soit 3 M€ a été affecté pour la totalité en report à nouveau, conformément à la décision de l'Assemblée générale du 12 juin 2020.

## PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL SOCIAL DE L'ENTREPRISE

Néant.

## PASSIFS SUBORDONNES

Nature juridique	Montant (en K€)	Taux intérêt	Date d'émission	Echéance	Commentaires
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée	1 300	TAM	31/10/2003	Indéterminée	13 000 Titres de 100 € de nominal
Titres subordonnés remboursables	200 000	2,95%	21/12/2020	21/12/2030	2 000 Titres de 100 000 € de nominal

Possibilité et conditions du remboursement anticipé des TSR : Une faculté d'amortissement anticipé est prévue en cas d'événements de Fonds Propres et d'événement fiscal.

## PROVISIONS TECHNIQUES

### Provisions pour sinistres à payer (PSAP)

Provisions pour prestations à payer (PSAP) en K€	31/12/2020	31/12/2019
Provisions sinistres à payer brutes	896 661	792 413
Prévisions de recours à encaisser	495	853
<b>Provisions pour prestations à payer nettes</b>	<b>896 166</b>	<b>791 560</b>

### Écarts de liquidation (PSAP y/c PM de rentes)

Écarts de liquidation en K€	31/12/2020
(1) Provisions pour sinistres à payer au 01/01/2020	2 148 893
(2) Règlement sur exercices antérieurs	352 225
(3) Provisions pour sinistres à payer au 31/12/2020 (sur exercices antérieurs)	1 731 820
<b>Écarts de liquidation (1) - (2) - (3)</b>	<b>64 847</b>

### PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques et charges en K€	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020
Provisions pour litiges	229	225	62	392
Provisions pour Indemnités de fin de carrière	0			0
Provision frais de santé	2 327	237		2 564
Provision pour médaille de travail	128	4		132
<b>TOTAL</b>	<b>2 684</b>	<b>466</b>	<b>62</b>	<b>3 088</b>

## AUTRES CREANCES ET AUTRES DETTES

<b>Autres créances en K€</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Personnel et comptes rattachés	380	135
<b>Sous total personnel et comptes rattachés</b>	<b>380</b>	<b>135</b>
Créances fiscales et organismes sociaux	11 928	12 620
Impôts/revenus et assimilés	16 077	0
<b>Sous total état et organismes sociaux</b>	<b>28 005</b>	<b>12 620</b>
Fournisseurs	1 809	2 928
Comptes courants et autres	13 022	1 236
Débiteurs divers financiers	49	49
Débiteurs divers et autres	35 724	30 871
<b>Sous total fournisseurs et débiteurs divers</b>	<b>50 604</b>	<b>35 084</b>
<b>TOTAL</b>	<b>78 989</b>	<b>47 839</b>

Les créances fiscales et sociales correspondent aux sommes dues par l'État au titre des majorations légales de rentes versées sur 2020.

Le poste Impôts/revenus et assimilés correspond aux sommes dues par l'Etat au titre des acomptes d'IS versés sur 2020.

L'augmentation du comptes courants et autres est liée à la position du C/C CAREL MUTUELLE à fin 2020.

<b>Autres dettes en K€</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	0	0
<b>Sous total Autres emprunts, depots et cautionnements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Personnel et comptes rattachés	6 636	5 839
<b>Sous total personnel et comptes rattachés</b>	<b>6 636</b>	<b>5 839</b>
Dettes fiscales et organismes sociaux	9 702	11 006
Impôts/revenus et assimilés	0	16 188
<b>Sous total état et organismes sociaux</b>	<b>9 702</b>	<b>27 195</b>
Fournisseurs	16 213	14 208
Comptes courants	1 134	21 600
Créditeurs divers financiers	159 930	166 790
Créditeurs divers et autres	30 868	31 883
<b>Sous total fournisseurs et créditeurs divers</b>	<b>208 144</b>	<b>234 482</b>
<b>TOTAL</b>	<b>224 482</b>	<b>267 515</b>

Les créditeurs divers financiers représentent la part non libérée des placements financiers (pour 159 M€) dont l'engagement total s'élève à 488 M€, soit 32,6% de celui-ci.

Au 31/12/2020, les dettes Fournisseurs correspondent principalement aux charges à payer pour 15 M€ contre 14 M€ en 2019.

#### Comptes de régularisation actif

<b>Compte de régularisation Actif en K€</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Intérêts et loyers courus non échus	59 009	59 368
Frais d'acquisition reportés	0	0
Différence sur prix de remboursement obligations côtées (décôtes)	451 402	399 785
Autres comptes de régularisation	4 057	3 367
<b>TOTAL</b>	<b>514 468</b>	<b>462 520</b>

## Comptes de régularisation passif

Compte de régularisation Passif en K€	31/12/2020	31/12/2019
Différence sur le prix de remboursement d'obligations à percevoir (surcôte)	70 309	62 000
Autres comptes de régularisation	51 477	55 001
<b>TOTAL</b>	<b>121 786</b>	<b>117 002</b>

## INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

Engagements reçus et donnés en K€	Montant des engagements à l'égard des entreprises liées	Montant des engagements à l'égard des entreprises avec lien de participation	Montant des engagements à l'égard d'autres entreprises	31/12/2020
<b>Engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>376 422</b>	<b>376 422</b>
Créances assorties de garantie	0	0	0	0
Engagements de garantie	0	0	0	0
Engagements réciproques	0	0	376 422	376 422
<b>Engagements donnés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35 811</b>	<b>35 811</b>
Avals, cautions et garanties de crédit	0	0	0	0
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0	0	0
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	0	0	32 242	32 242
Droit de tirage donné à un fonds de garantie	0	0	0	0
Autres engagements donnés	0	0	3 569	3 569
Valeurs appartenant à des mutuelles	0	0	0	0
Autres valeurs détenues pour le compte de tiers	0	0	0	0

### Engagements reçus

Les engagements réciproques (376 M€) correspondent aux valeurs reçues en nantissement des cessionnaires.

### Engagements donnés

Les autres engagements sur actifs ou revenus (32,2 M€) correspondent à cinq engagements d'investissement :

- Le premier concerne un FCT de droit français qui investit dans des créances immobilières hypothécaires en priorité sur le marché français. Le montant de l'engagement total de MUTEX est 15 M€. Au 31/12/2020, le montant de l'engagement restant à réaliser est de 1,3 M€ soit 8,6% de l'engagement total.
- Le deuxième concerne un FCT de droit français qui investit dans des créances représentatives d'opérations de financement d'entreprises de taille moyenne ou intermédiaire, ou de financement ou de refinancement de l'acquisition de telles entreprises dans le cadre d'opérations avec effet de

levier (LBO). Le montant de l'engagement total de MUTEX est de 10 M€. Au 31/12/2020, le montant de l'engagement restant à réaliser est de 2,8 M€ soit 27,5% de l'engagement total.

- Le troisième concerne un fonds de Private Equity qui investit dans des fonds primaires et secondaires finançant du capital transmission et du capital développement. Le montant de l'engagement total de MUTEX est de 10 M€. Au 31/12/2020, le montant de l'engagement restant à réaliser est de 7,2 M€ soit 72,03% de l'engagement total.
- Le quatrième concerne une dette privée. Le montant de l'engagement total de MUTEX est de 6 M€. Au 31/12/2020, la totalité de l'engagement reste à réaliser.
- Le cinquième concerne une dette privée. Le montant de l'engagement total de MUTEX est de 15 M€. Au 31/12/2020, la totalité de l'engagement reste à réaliser.

Les autres engagements donnés (3,6 M€) correspondent à l'engagement lié à la souscription du contrat d'assurance « Actifplus IFC » auprès de MUTAVIE.

Les engagements en matière d'IFC sont évalués en application de la Rec ANC n°2013-02.

Ils sont réalisés selon la méthode rétrospective avec droits proratisés temporis. Cette méthode est aussi appelée « Unités de crédits projetés ».

Selon cette méthode, chaque année de service d'un salarié donne naissance à des droits à prestations.

Cette évaluation s'effectue salarié par salarié en prenant en compte :

- le montant des droits sur la durée de service effectuée dans l'entreprise ;
- le salaire projeté de fin de carrière ;
- la probabilité de versement, c'est à dire d'être en vie et présent dans l'entreprise lors du départ à la retraite ;
- l'actualisation financière.

L'engagement total de l'entreprise s'obtient en totalisant les engagements calculés pour chaque salarié.

Au 31/12/2020, les hypothèses de calculs sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite :
  - 65 ans pour les cadres
  - 62 ans pour les non cadres
- Taux de progression annuel des salaires : 2% (pour tous)
- Taux de charges sociales patronales :
  - 66% pour les cadres
  - 58% pour les non cadres

- Turnover :

Age	Turn-over
16-29 ans	13.88%
30-34 ans	12.72%
35-39 ans	10.23%
40-44 ans	7.33%
45-49 ans	5.78%
50-54 ans	4.14%
55-59 ans	4.78%
60 ans et +	6.36%

- Autres hypothèses :
  - Taux d'actualisation : 0,34% ( Indice Iboxx corporate AA10+ au 30/11/2020)
  - Table de mortalité : TF00-02

## INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### COMPTE DE RÉSULTAT TECHNIQUE PAR CATÉGORIES

#### Opérations Non Vie

COMPTE DE RESULTAT PAR CATEGORIES - OPERATIONS NON VIE EN K€	Dommm Corpo	Dommm Corpo	Accept	TOTAL
	Indiv	Coll		
	Cat 20	Cat 21	Cat 39	NON VIE
<b>Primes acquises :</b>				
Primes y compris variation de PANE	117 521	438 957	66 339	622 816
Variation des Primes non acquises	435	0	0	435
<b>Charge des prestations :</b>				
Prestations et frais payés (y compris indues)	-59 417	-375 337	-27 738	-462 491
Charge des provisions pour prestations et diverses	-23 504	-106 753	-34 709	-164 965
<b>A - Solde de Souscription (opérations directes et acceptées)</b>	<b>35 036</b>	<b>-43 134</b>	<b>3 893</b>	<b>-4 205</b>
Frais d'acquisition	-15 044	-15 925	0	-30 968
Autres Charges de gestion nettes	-11 322	-52 206	-6 009	-69 537
<b>B - Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-26 366</b>	<b>-68 131</b>	<b>-6 009</b>	<b>-100 505</b>
Produit net des placements	14 208	41 442	4 686	60 337
Participation aux résultats	-1 438	-1 754	-1 191	-4 383
<b>C - Solde Financier</b>	<b>12 770</b>	<b>39 688</b>	<b>3 496</b>	<b>55 954</b>
Part des réassureurs dans les Primes acquises	-50 386	-93 072	-18 209	-161 667
Part des réassureurs dans les prestations payées	18 012	47 355	28 086	93 453
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	8 954	54 807	-12 164	51 596
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	4 522	2 426	37	6 985
Commissions reçues des réassureurs	9 090	2 062	2 012	13 163
<b>D - Solde de Réassurance</b>	<b>-9 808</b>	<b>13 578</b>	<b>-239</b>	<b>3 531</b>
<b>Résultat technique (A-B+C-D)</b>	<b>11 632</b>	<b>-57 999</b>	<b>1 140</b>	<b>-45 226</b>
<i>Hors Compte :</i>				
Provisions pour cotisations non acquises (clôture)	6 921	-0	0	6 921
Provisions pour cotisations non acquises (ouverture)	-7 356	0	0	-7 356
Provisions pour sinistres à payer (clôture)	-53 044	-405 932	-158 925	-617 901
Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	42 983	374 748	132 238	549 969
Autres provisions techniques (clôture)	-642 506	-1 661 496	-86 673	-2 390 675
Autres provisions techniques (ouverture)	627 626	1 584 173	77 461	2 289 259

## Opérations Vie

COMPTE DE RESULTAT PAR CATEGORIES - OPERATIONS VIE EN K€	Ind + GO Tempo DC	Autres Indiv PU	Autres Indiv PP	Coll DC	Coll Vie	Op UC PU	Op UC PP	Accep	TOTAL
	Cat 03	Cat 04	Cat 05	Cat 06	Cat 07	Cat 08	Cat 09	Cat 19	VIE
Primes	33 658	30 074	60 682	143 796	12 177	150	1 904	46 394	328 835
Charge des Prestations	-29 763	-105 465	-94 465	-99 137	-58 207	-627	-646	-102 281	-490 591
Charge des provisions d'ass vie et autres provisions techniques	-106	77 745	42 844	-41 019	48 136	174	-719	62 035	189 089
Ajustement ACAV	0	0	0	0	0	601	-593	0	9
<b>A - Solde de Souscription (opérations directes et acceptées)</b>	<b>3 789</b>	<b>2 354</b>	<b>9 061</b>	<b>3 639</b>	<b>2 106</b>	<b>299</b>	<b>-54</b>	<b>6 148</b>	<b>27 342</b>
Frais d'acquisition	-4 362	-2 123	-10 180	-8 133	-761	-49	-314	0	-25 922
Autres Charges de gestion nettes	-2 776	-4 791	3 118	13 709	-3 135	-109	-164	-4 787	1 066
<b>B - Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-7 138</b>	<b>-6 914</b>	<b>-7 062</b>	<b>5 576</b>	<b>-3 896</b>	<b>-158</b>	<b>-478</b>	<b>-4 787</b>	<b>-24 856</b>
Produit net des placements	838	42 947	32 279	13 857	18 131	644	473	11 649	120 819
Participation aux résultats	-215	-45 351	-20 079	-2 239	-14 230	-94	0	-8 673	-90 881
<b>C - Solde Financier</b>	<b>623</b>	<b>-2 404</b>	<b>12 200</b>	<b>11 618</b>	<b>3 901</b>	<b>550</b>	<b>473</b>	<b>2 977</b>	<b>29 938</b>
Primes cédées	-10 811	0	0	-25 461	-1 632	0	0	0	-37 904
Part des réassureurs dans les charges de prestations	12 405	0	0	11 574	657	0	0	0	24 636
Part des réassureurs dans les charges de provisions	3 808	0	0	35 976	900	0	0	0	40 685
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0	0	0	907	446	0	0	0	1 353
Commissions reçues des réassureurs	737	0	0	-27 650	19	0	0	0	-26 893
<b>D - Solde de Réassurance</b>	<b>6 139</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4 652</b>	<b>390</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 877</b>
<b>Résultat technique (A-B+C-D)</b>	<b>3 413</b>	<b>-6 963</b>	<b>14 199</b>	<b>16 181</b>	<b>2 501</b>	<b>691</b>	<b>-59</b>	<b>4 338</b>	<b>34 301</b>
<i>Hors Compte :</i>									
Montant des rachats	0	-69 147	-8 444	0	-4 211	-655	-142	0	-82 598
Intérêts Techniques bruts de l'exercice	86	38 448	17 278	2 223	12 855	0	0	3 831	74 721
Provisions Techniques brutes à la clôture de l'exercice	33 642	1 673 824	1 258 997	581 130	696 013	25 242	18 962	429 535	4 717 346
Provisions Techniques brutes à l'ouverture de l'exercice	32 213	1 702 345	1 278 511	508 210	729 309	25 373	18 243	486 255	4 780 459

## AUTRES INFORMATIONS SUR LE RESULTAT TECHNIQUE

### Montant des commissions afférentes aux cotisations brutes

Commissions assurance directe en K€	31/12/2020	31/12/2019
Assurance Vie	28 065	28 941
Assurance Non Vie	48 655	49 739
<b>TOTAL</b>	<b>76 720</b>	<b>78 680</b>

### Ventilation des cotisations brutes

Ventilation des cotisations brutes en K€	31/12/2020	31/12/2019
Prime d'assurance directe en France	952 087	1 033 732
Prime d'assurance directe en CEE (hors France)	0	0
Prime d'assurance directe hors CEE	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>952 087</b>	<b>1 033 732</b>

### Entrées et sorties des engagements

Mouvements de portefeuille - Opérations brutes en K€	31/12/2020	31/12/2019
Entrées de portefeuille (primes)	2 910	582
Entrées de portefeuille (sinistres)	-96	0
Sortie de portefeuille (primes)	0	0
Sortie de portefeuille (sinistres)	-10 094	-3 033

Mouvements de portefeuille - Réassurance en K€	31/12/2020	31/12/2019
Entrées de portefeuille (primes)	-427	236
Entrées de portefeuille (sinistres)	2 648	0
Sorties de portefeuille (primes)		0
Sorties de portefeuille (sinistres)	-5 753	0

### Éléments constitutifs de la participation des adhérents au résultat technique

Éléments constitutifs de la participation des adhérents au résultat technique en K€	31/12/2020	31/12/2019
Charge des provisions d'assurance vie	-212 401	-110 544
Intérêts techniques	73 462	80 525
Participation aux excédents incorporés directement	92	137
Utilisation de la provision pour participation aux excédents	17 668	19 972
<b>Ecart entre les provisions d'assurance vie à l'ouverture et à la clôture</b>	<b>-121 180</b>	<b>-9 910</b>

## Provisions d'assurance Vie et participation des adhérents

Provisions d'assurance vie et participation des adhérents en K€	31/12/2020	31/12/2019
<b>A - Participation aux résultats totale</b>	<b>90 881</b>	<b>82 124</b>
A1 - Participations attribuées à des contrats (y/c IT)	92 798	102 529
A2 - Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-1 918	-20 405
<b>B - Participation aux résultats des contrats A331-3</b>		
B1 - Provisions mathématiques moyennes	4 248 056	4 257 683
B2 - Montant minimal de la participation aux résultats	11 224	0
B3 - Montant effectif de la participation aux résultats	68 972	52 792
B3a - Participation attribuée aux contrats (y/c IT)	70 890	73 197
B3b - Variation de la provision pour participation aux bénéfices	-1 918	-20 405

\* La Variation de la provision pour participation aux excédents présentée en partie B correspond uniquement à la vie participative de MUTEX.

Avant l'incorporation au 01/01/2020 d'une partie de la dotation aux bénéfices 2019 (13 M€), la provision pour participation aux bénéfices s'élevait à 41 M€.

MUTEX établit un compte de participation aux résultats conformément au Code des assurances. MUTEX dispose d'un délai maximum de huit ans pour affecter cette somme aux provisions mathématiques.

Le niveau final de la provision pour participation aux bénéfices (hors acceptations) est de 39 M€ au 31 décembre 2020 dont une partie (10 M€) sera incorporée aux provisions le 1er janvier 2021.

## PRODUITS ET CHARGES DES PLACEMENTS

En K€	Placements dans les entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	31/12/2020	31/12/2019
Revenus des participations	340	0	340	306
Revenus des placements immobiliers	0	1 443	1 443	1 779
Revenus des autres placements	447	136 065	136 512	138 519
Autres produits des placements	8 298	128 282	136 581	141 062
<b>Total des produits de placements</b>	<b>9 086</b>	<b>265 790</b>	<b>274 876</b>	<b>281 667</b>
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios)	0	4 022	4 022	4 634
Autres charges des placements	0	80 700	80 700	52 793
<b>Total des charges de placements</b>	<b>0</b>	<b>84 722</b>	<b>84 722</b>	<b>57 427</b>

<b>Produits financiers</b>	<b>31/12/2020</b>
Revenus des placements en actions	1 421
Revenus des placements en obligations	116 782
Revenus des placements sur prêts	15
Revenus des dépôts de garantie	0
Autres revenus financiers	18 839
Revenus des placements immobiliers	1 443
Autres produits financiers	109 729
<b>Sous Total</b>	<b>248 229</b>
Plus-values sur actions	0
Plus-values sur obligations	16 653
Plus-values sur immobiliers	0
Plus-values sur autres placements	9 994
Réévaluations sur autres placements	0
<b>Sous Total</b>	<b>26 647</b>
Gains de change réalisés	0
<b>Sous Total</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>274 876</b>

<b>Charges financières</b>	<b>31/12/2020</b>
Intérêts sur dépôts réassureurs	8 885
Frais externes de gestion	332
Frais internes de gestion	3 690
Charges financières diverses	178
Autres charges des placements	28 525
<b>Sous Total</b>	<b>41 609</b>
Moins values en actions	0
Moins values en obligations	34 938
Moins-values sur immobiliers	0
Moins values sur autres placements	8 174
Réévaluations sur autres placements	0
<b>Sous Total</b>	<b>43 112</b>
Pertes de change réalisées	0
<b>Sous Total</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>84 722</b>

<b>Produits nets des placements</b>	<b>31/12/2020</b>
<i>Affectation :</i>	
Compte Technique Vie (voir clé de répartition)	120 819
Compte Technique Non Vie	60 337
Compte Non-Technique	8 998
<b>TOTAL</b>	<b>190 154</b>

#### VENTILATION DES CHARGES PAR NATURE

Charges par nature en K€	31/12/2020	31/12/2019
Achats	377	562
Services extérieurs	35 759	33 215
Impôts, taxes et versements assimilés	3 813	5 390
Charges de personnel	53 826	51 327
Autres charges de gestion courante	7 505	8 191
Dotations aux amortissements et provisions	2 415	2 451
charges exceptionnelles de gestion	0	0
Transferts de charges d'exploitation	-477	-1 201
<b>TOTAL</b>	<b>103 218</b>	<b>99 935</b>

Les charges par nature sont présentées après refacturations des charges communes gérées par MUTEX dans le cadre des groupements de fait entre MUTEX et MUTEX Union. Les refacturations à MUTEX Union des charges communes gérées sont déduites dans le tableau ci-dessus au niveau des services extérieurs.

#### VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES NON TECHNIQUES

Autres produits et charges non techniques en K€	31/12/2020	31/12/2019
Variation PRE restant à constater	0	0
Reprises sur la réserve de capitalisation	5 161	6 269
Autres produits non techniques	2	11
<b>Sous total autres produits non techniques</b>	<b>5 163</b>	<b>6 280</b>
Dotation Amortissement Actif incorporel	1 602	599
Dotations sur la réserve de capitalisation	11 156	2 082
Autres charges non techniques	0	0
<b>Sous total autres charges non techniques</b>	<b>12 758</b>	<b>2 681</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-7 595</b>	<b>3 599</b>

## VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Résultat exceptionnel en K€	31/12/2020	31/12/2019
Autres produits exceptionnels	22	23
<b>Sous total Produits exceptionnels</b>	<b>22</b>	<b>23</b>
Autres charges exceptionnelles	3 160	141
<b>Sous total Charges exceptionnelles</b>	<b>3 160</b>	<b>141</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-3 138</b>	<b>-118</b>

Suite aux recommandations et observations « relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020 par des entreprises d'assurance » de l'ANC, le poste autres charges exceptionnelles enregistre le versement des entreprises d'assurance au profit di fonds de solidarité créée par l'état (2M €).

## CHARGES D'IMPOTS

	31/12/2020	31/12/2019
Charge fiscale liée aux opérations courantes	2	26 569
Charge fiscale liée aux opérations exceptionnelles	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>26 569</b>

L'exercice 2020 s'est soldé par un résultat fiscal déficitaire, la charge d'impôt est donc de 0 sur l'exercice.

## AUTRES INFORMATIONS

### GRUPE ET ENTITES LIEES

#### Tableau des filiales et participations

Libellé	Siège	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Capital (en K€)	Quote-part du capital détenu	Valeur brute des titres détenus en K€	Valeur nette comptable des titres détenus en K€	Date d'arrêté des comptes
OFIVALMO Partenaires	20-22 rue Vernier 75017 PARIS	20 064	4 582	10 000	34,0%	3 842	3 842	30/06/2020
S.C.I. Mutualité de l'isère	226 cours de la Libération 38000 Grenoble	17 642	1 606	89	15,5%	1 164	1 164	31/12/2019

#### Opérations avec les entités liées ou lien de participation

Opérations avec les entreprises liées ou avec un lien de participation en K€	Entreprises liées			Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
<b>Placements</b>						
Parts, actions	0	0	0	20 833	0	20 833
Bons, obligations	0	0	0	0	0	0
Autres titres ou dépôts	0	0	0	391 267	0	391 267
<b>Créances</b>						
Prime à émettre	16 530	0	16 530	0	0	0
Créances nées d'opérations d'assurance directe	7 016	0	7 016	0	0	0
- sur preneur d'assurance		0	0	0	0	0
- sur intermédiaires et co-assureurs	7 016	0	7 016	0	0	0
Créances nées d'opérations de réassurance	30 092	0	30 092	0	0	0
Autres créances	-29	0	-29	0	0	0
<b>Dettes</b>						
Dettes pour dépôts en espèces reçus des récessionnaires	2 424	0	2 424	0	0	0
Dettes nées d'opérations sur assurance directe	4 806	0	4 806	0	0	0
- sur preneur d'assurance	0	0	0	0	0	0
- sur intermédiaire et co-assureurs	4 806	0	4 806	0	0	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	978	0	978	-2 927	0	-2 927
Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)	0	0	0	0	0	0
Autres dettes	9 612	0	9 612	-13 022	0	-13 022

Les opérations avec les entités liées concernent uniquement Harmonie Mutuelle, RMA, MGEN et Chorum Conseil et celles avec un lien de participation, principalement MUTEX Union pour la partie créances et dettes.

#### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Néant.

#### INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL ET AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Effectif moyen du personnel en activité au cours de l'exercice : **613**

Montant global des avantages alloués pendant l'exercice à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration au titre ou à l'occasion de leurs fonctions : **25 K€**

Montant des rémunérations et autres avantages alloués pendant l'exercice à l'ensemble des autres dirigeants au titre ou à l'occasion de leurs fonctions : **Néant.**

Montant des engagements en matière de pension, de complément de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou d'avantages similaires à l'égard de l'ensemble des autres dirigeants et anciens autres dirigeants : **Néant.**

Montant global des prêts éventuellement accordés pendant l'exercice respectivement à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, à l'ensemble des autres dirigeants ainsi que le montant des engagements pris pour le compte de ces personnes au titre d'une garantie quelconque : **Néant.**

Montant global des engagements financiers en matière de pensions ou d'indemnités assimilées : **3 569K€** au titre du contrat d'assurance «Actiplus IFC» souscrit auprès de MUTAVIE, et **2 564 K€** au titre du passif de frais de santé des retraités assurés auprès de la MEMF.

#### HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Montant total des honoraires du Commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes 2020 : **222 K€ TTC.**

Montant total des honoraires du Commissaire aux comptes au titre des services autres que la certification des comptes 2020 (établissement de l'attestation OCIRP et CHORUM) : **19 K€ TTC.**